

Nekr

C

38



HOMMAGE
A
ALBERT CHATELET

Nekr C 38

Homage à Albert Châtelet





CETTE PLAQUETTE A ÉTÉ ÉDITÉE A L'OCCASION DE
L'INAUGURATION DU CENTRE UNIVERSITAIRE
ALBERT CHATELET, LE 6 JUIN 1963, A 17 H.,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. A. GUINIER, professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Trésorière : M^{lle} COTTARD.

MM. BARTOLI, Et. BAUER, M^{me} BRUNSCHWIG, MM. CAIRE, J. et F. CHATELET, CHOTTAU, CRÉMIEU-ALCAN, DANIEL, DEBIESSÉ, DRACH, DRESCH, DUBREIL, KAHANE, KASTLER, M^{me} LALANDE, MM. LAUGIER, LELONG, LESUISSE, MARTIN, MATTLER, MONNIER Ch., MOULIER, PARISELLE, PISOT, POITOU, PROST, PRUSVOST, ROSIER.

COMITÉ D'HONNEUR

M. le MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Sa Majesté la Reine ELISABETH de BELGIQUE.

M. le Président de la Société royale des Sciences de Liège.

M. le Président de l'Union Nationale des Étudiants de France.

M. ALBISETTI, président de l'Association corporative des étudiants en Sciences.

M. Maurice BARRÉE, directeur honoraire au Ministère de l'Éducation Nationale.

M. Jean BAYET, membre de l'Institut.

M. Henri BÉGHIN, membre de l'Institut.

M. Louis DE BROGLIE, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

M. Marc BRUHAT, inspecteur général honoraire.

M. L. CAPDECOMME, directeur général de l'enseignement supérieur.

M. CAPELLE, directeur général au Ministère de l'Éducation Nationale.

M. René CAPITANT, ancien ministre.

M. Jean CASSOU, conservateur en chef du Musée d'Art Moderne.

M. Pierre COMBEMALE, doyen de la Faculté de Médecine de Lille.

M^{me} Eugénie COTTON, directrice honoraire de l'E.N.S.

M. J. COULOMB, directeur du Centre national d'Études Spatiales.

M. Robert COURRIER, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

M. Louis CROS, directeur de l'administration au Ministère de l'Éducation Nationale.

M. André DANJON, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire de Paris.

M. Guy DEBEYRE, recteur de l'Académie de Lille.

M. Arnaud DENJOY, membre de l'Institut.

M. Julien DESFORGE, inspecteur général.

- M. Daniel DOUADY, directeur de la fondation « Santé des Etudiants ».
- M. Charles DUBOIS, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Lille.
- M. Jean ESTÈVE, commissaire général des Eclaireurs de France.
- M. René FABRE, doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris.
- M. Louis FRANÇOIS, président du Comité Directeur des Eclaireurs de France.
- M. André FRANÇOIS-PONCET, membre de l'Institut, président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'E.N.S.
- M. Maurice FRÉCHET, membre de l'Institut.
- M. René GARNIER, membre de l'Institut.
- M. Lucien GODEAUX, membre de l'Académie des Sciences de Belgique.
- M. Maurice GUYOT, secrétaire général honoraire de l'Université de Paris.
- M^{me} E. HATINGUAIS, directrice du C.I.E.P. de Sèvres.
- M. Aimé HENNEQUIN, professeur honoraire de mathématiques spéciales.
- M^{me} Jeanne Lucien HERR.
- M. Jean HYPPOLITE, directeur de l'E.N.S.
- M. J.-P. JACOB, administrateur du Centre régional des Œuvres Universitaires de Paris.
- M. Pierre JACQUINOT, directeur du C.N.R.S.
- M. JOURDAN, ancien directeur de l'Institut français de Londres.
- M. Gaston JULIA, membre de l'Institut.
- M. Léon JULLIOT DE LA MORANDIÈRE, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris.
- M. J. KARAMATA, directeur de l'Enseignement Mathématique, professeur à la Faculté des Sciences de Genève.
- M. A. KIRRMANN, directeur adjoint de l'E.N.S.
- M. Paul LACOSTE, Commissaire général auprès du gouvernement belge.
- M. Pierre LACOSTE, juge consulaire à Bruxelles.
- M. LANGERON, ancien préfet du Nord, membre de l'Institut.
- M. Jean LERAY, membre de l'Institut.
- M. A. LICHNEROWICZ, membre de l'Institut, président de la Commission internationale de l'Enseignement mathématique.
- M. A. LOYEN, directeur du Centre national des Œuvres universitaires.
- M. Charles MAURAIN, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Paris.
- M. Daniel MAYER, président de la Ligue des Droits de l'Homme.
- M. Pierre MENDÈS-FRANCE, ancien président du Conseil.
- M. Henri MILLOUX, membre de l'Institut.
- M. Gustave MONOD, directeur honoraire du Ministère de l'Education Nationale.
- M. Michel PARREAU, doyen de la Faculté des Sciences de Lille.
- M. Jean ROCHE, recteur de l'Académie de Paris.
- M. Maurice ROY, membre de l'Institut.
- M. Jean SARRAILH, recteur honoraire de l'Académie de Paris.
- M. Laurent SCHWARTZ, professeur à la Sorbonne.
- M. Michel SOURIAU, recteur honoraire de l'Académie de Lille.
- M. Henri VILLAT, membre de l'Institut.
- M. Jean WYART, membre de l'Institut.
- M. Marc ZAMANSKY, doyen de la Faculté des Sciences de Paris.
- M^{me} Jean ZAY.

AVANT-PROPOS

JE ne saurais, dans mon souvenir, dissocier la figure d'Albert Châtelet de celle de Jean Zay, comme de toute cette époque du Front Populaire où le plus jeune, et sans doute l'un des plus grands de tous les ministres de l'Education Nationale, défendit avec éclat des valeurs qui devaient subir, ensuite, tant d'injures et de reniements. Ce fut, cette époque, la dernière saison de la République et des Républicains. Au moins dans le domaine de l'école, domaine essentiel de l'idée républicaine, ce crépuscule fut-il fulgurant. Le grand message de l'enseignement laïque et obligatoire et de l'humanisme universitaire, message sans cesse repris, amplifié, perfectionné, eut alors sa suprême résonance. Jamais plus qu'en ce moment qui fut, avant la catastrophe, le dernier sursaut historique du peuple français, jamais donc plus qu'en ce moment, on ne se sentit convaincu de la vérité que voici :

UNE nation parvient à la pleine conscience d'elle-même, elle se sent vraiment forte de sa mission et de son destin lorsque, après une élaboration obstinée et une lucide expérience, elle possède enfin des méthodes, des programmes, toute une doctrine et toute une pratique d'enseignement valables pour son peuple entier et garante de l'avenir de celui-ci. Car si une nation est fondée sur son passé elle l'est aussi, et de façon plus essentiellement vitale, sur la capacité créatrice des jeunes générations qu'elle forme successivement. Une telle formation, une telle continuité, c'est l'école qui l'assure, et à tous les degrés, depuis l'école primaire jusqu'au Collège de France et à la Recherche.

CETTE conviction animait tous ceux qui travaillaient auprès de Jean Zay, ainsi que les grands commis de son administration. Ceux-ci étaient de bonne espèce républicaine, et Albert Châtelet appartenait à cette espèce-là. A nul moment elle ne se trouva plus à son aise pour faire du bon travail qu'à ce moment de forte cohérence, où les plus belles traditions de notre démocratie française débouchaient sur un tel essor, un tel déploiement d'activité, trouvaient leur application à tant d'utiles et féconds espoirs. Rien de plus naturel que le choix qui, en mémoire de ces temps généreux, devait porter Albert Châtelet à la présidence de l'Association des Amis de Jean Zay et Marcel Abraham. Ainsi, le nom du ministre et celui de son plus intime collaborateur demeurent-ils unis dans le cœur de leurs survivants. A quoi s'ajoute celui de l'ancien recteur de Lille, futur doyen de la Faculté des Sciences de Paris, alors leur collaborateur immédiat à tous deux comme directeur de l'Enseignement du Second Degré, au Ministère. Ce ministère, et ce cabinet ministériel, nous ne dirons jamais assez l'atmosphère de gai labeur et de confiant compagnonnage qui y régnait. Mais surtout ce qu'il faudrait arriver à définir au plus près, c'est ce qu'étaient de tels hommes, ce qu'étaient ces fonctionnaires républicains de la dernière saison de la République, à quel type d'homme ils correspondaient.

CE type d'homme, une longue histoire démocratique et populaire le forme, le produit et le reproduit. De brèves catastrophes tyranniques l'altèrent et l'anéantissent. Il nous faut le définir comme une identification dans la même personne, dans le même caractère, du citoyen et du professionnel. Le professionnel, ce peut être un fonctionnaire, un administrateur, un professeur, un éducateur, un savant. Mais toutes ces occupations, aussi bien celles qui ressortissent à un service public que celles qui sont libres, désintéressées et tout entières au service de l'esprit, l'homme qui les exerce, sait constamment qu'il les exerce en accord avec sa conscience de citoyen. Car il y a là accord, il faut qu'il y ait accord, et une contradiction est inconcevable. Ce professeur-ci, ce doyen, ce recteur, ce grand administrateur des choses de la Science et de l'Enseignement, ce mathématicien, l'un des plus illustres de notre temps, c'est aux mêmes principes qu'il avait recours dans tous les actes de sa fonction comme dans tous les calculs de son génie. Quels principes ? Ceux de la raison. Et c'est encore sa raison qu'il interrogeait et c'est à elle qu'il se référait lorsque devant les évé-

nements du temps il prenait parti. Comme devant son tableau noir, il choisissait la solution juste et vraie.

CE n'est point par abus de langage et fausses analogies que je m'exprime ici. Mais il semble que le citoyen et le mathématicien peuvent coexister dans une même conscience parce qu'ils emploient la même méthode. Nous n'avons point en nous une faculté qui servirait à nous assurer que deux et deux font quatre et une autre faculté qui nous assurerait que, dans d'autres occasions, deux et deux ne font pas quatre. En morale comme en politique et comme dans tout ce qui touche à la collectivité à laquelle nous appartenons, et dont nous sommes tous solidaires, nous ne pouvons mettre notre raison en congé, et nous adresser à la déraison, à l'irrationnel, à l'instinct viscéral, à l'hystérie et à la perversion, nous ne pouvons délibérément *faire erreur*. C'est-à-dire nous mentir à nous-mêmes, ce qui est le pire des mensonges.

UNE profonde et toute naturelle unité caractérisait cette race d'hommes pour qui c'était une même chose que de servir la vérité, la justice, le bien national, la science et la république. Tel était le citoyen-mathématicien Châtelet. Et il ne pouvait être autrement, et nous n'aurions pas imaginé qu'il pût être autrement. Comment eût-il été autre que ce qu'il était, cet homme qui respirait la vérité, ce bon géant du Nord, au poil fauve d'homme du Nord, à l'œil lumineux d'homme du Nord, un œil à la fois malicieux et ingénu, allant de pair avec le gentil sourire, comment eût-il été autre que ce qu'il était, ce cordial compagnon tout en force et en alacrité, toujours prêt à affronter des problèmes, aussi bien ceux de sa partie, qui est essentiellement l'univers des problèmes, que ceux de l'administration ou de la politique, bien difficiles aussi et qu'il faut aborder avec autant d'intrépide simplicité ? Aussi est-ce la simplicité qui, finalement, fait reculer les problèmes, les désarme, les résout. C'était la vertu fondamentale d'Albert Châtelet.

LORSQUE, dans une récente conjoncture, on se préoccupa de trouver un homme qui, sans compromis d'aucune sorte, et de la façon la plus incontestable, c'est-à-dire la plus *simple*, représentât le vieil idéal républicain, ce fut Albert Châtelet que l'on mit en avant. Avec la même simplicité, il accepta ce rôle symbolique. C'est que seul

un homme doué d'une telle qualité de simplicité pouvait accomplir ainsi un geste qui n'avait aucune chance de succès, mais qui, en même temps, ne pouvait pas être un échec. Il jouait perdant, mais en même temps, il ne pouvait rien perdre de sa grandeur, de sa dignité, de sa gloire. Et l'idée qu'il représentait ne perdait rien non plus. Elle s'énonçait et s'affirmait *tout simplement*.

DE quoi s'agit-il pour un savant, sinon de dire les choses, tout simplement, et rien de plus ? Aussi un grand savant est-il tout désigné pour montrer ce que c'est qu'un simple citoyen, citoyen parmi les citoyens, citoyen comme les autres, et qui, en toute simplicité, énonce son opinion. Ce dernier acte civique couronne la carrière du grand savant Albert Châtelet.

LES plus éminentes personnalités de la science, du corps enseignant, de l'administration, diront ici tout ce qu'il fut, ce grand savant, et les services qu'il rendit en ses divers postes. J'ai voulu seulement ici découvrir et désigner cette qualité qui, en lui, au plus intime, au plus humain et au plus modeste de lui, déterminait tout le reste, sa qualité de simple — et si grand — citoyen.

JEAN CASSOU.

Albert Châtelet

1883-1960

ALBERT CHÂTELET est né le 24 octobre 1883, à Valhuon (Pas-de-Calais). Il fréquente d'abord l'école communale qui est dirigée par son père, puis le collège de Saint-Pol. Reçu à la seconde partie du baccalauréat en juillet 1901, il entre dans la classe de mathématiques spéciales du lycée de Douai en octobre 1901.

Admis au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure, en août 1904, il effectue son service militaire. Il entre ensuite en octobre 1905 à l'Ecole Normale, où il prépare la licence de mathématiques, puis l'agrégation qu'il obtient en août 1908. Il reste à Paris pour entreprendre la préparation d'une thèse de doctorat de mathématiques, sous la direction de J. Tannery, sous-directeur de l'Ecole Normale. Il assure plusieurs suppléances et des interrogations dans les classes de mathématiques spéciales des lycées Saint-Louis, Concordet, Chaptal.

Il se marie, le 17 août 1909, avec Marguerite Brey dont il eut 9 enfants : Suzanne, professeur de lycée (sciences naturelles, mathématiques); François, professeur de Faculté des Sciences (mathématiques); Yvonne, directrice de lycée; Jean, proviseur de lycée; Pierre, ingénieur des Arts et Métiers; Joseph, chef de service au laboratoire national d'essais; Philippe, professeur d'école des Arts et Métiers; Marguerite (en religion, sœur Marie-Christine); Albert, conservateur de musée.

Pendant les années universitaires 1909-10 et 1910-11, il poursuit la préparation de sa thèse, grâce à l'octroi d'une bourse de la fondation Commercys. Le 27 avril 1911, il soutient sa thèse, intitulée « Sur certains ensembles de tableaux et leur application à la Théorie des Nombres »; le jury est présidé par E. Picard, qui remplace J. Tannery, malheureusement décédé.

En octobre 1911, il est nommé professeur de mathématiques spéciales au lycée de Tours. En novembre, la ville de Tours lui confie en outre, un cours de descriptive à l'Ecole régionale des Beaux-Arts. En mars 1912, le Collège de France le charge, pour l'année universitaire, du cours de la fondation Peccot. Il assure ce cours, d'avril à juin 1912, en poursuivant son enseignement à Tours. A la demande des auditeurs, il rédige entièrement ce cours, dès l'été 1912 et le publie en 1913 sous le titre « Leçons sur la Théorie des Nombres ».

Le 1^{er} janvier 1913, il est nommé chargé de cours de mécanique à la Faculté des Sciences de Toulouse et renouvelé dans ces fonctions pour l'année universitaire 1913-14.

Le 5 août 1915, il est nommé maître de conférences de Mécanique à la Faculté des Sciences de Lille. Mais, dès les premiers jours d'août, il avait été mobilisé comme officier d'administration du service de santé. En mars 1916, il est détaché à la commission d'expériences d'Artillerie navale de Gâvres (Morbihan). Il y reste jusqu'en février 1919 et y montre « dans le dépouillement des expériences et leur interprétation un esprit ingénieux, solutionnant quantité de problèmes du plus grand intérêt pour la balistique nouvelle des tirs aériens ».

Dès l'armistice, il demande à rejoindre le poste de maître de conférences à la faculté des Sciences de Lille, auquel il avait été nommé en 1914. Il est démobilisé et installé à Lille en février 1919. En plus de son service à la Faculté, il est chargé d'un cours de mathématiques spéciales à l'Institut Industriel du Nord, puis d'un cours de résistance des matériaux à l'Ecole régionale d'Architecture. Le 16 janvier 1920, il est nommé professeur de mathématiques générales. Le 1^{er} novembre 1922, il est transféré dans la chaire de Mécanique rationnelle et appliquée.

En octobre 1921, ses collègues le choisissent pour succéder, comme Doyen, à M. Damien, qui prend sa retraite. Si la guerre et l'occupation avaient laissé les bâtiments à peu près intacts, il doit assurer la reconstitution de la plupart des laboratoires vidés ou dévastés. Il assure encore les fonctions d'examineur d'entrée à l'Ecole Navale de 1920 à 1924, d'examineur d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure en 1920, de membre du Jury de l'Agrégation de mathématiques de 1924 à 1927. Il poursuit ses recherches d'arithmétique et publie, en 1924, un livre sur « Les groupes abéliens finis et les modules de points entiers », ainsi qu'un traité sur le « Calcul vectoriel ».

Pour tous ces services rendus à l'enseignement, il est nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur en octobre 1923.

En juin 1924, le ministre de l'Instruction Publique l'appelle aux fonctions de recteur et de président du Conseil de l'Université de Lille, en remplacement de M. Lyon, qui est admis à la retraite. Ses collègues de la Faculté lui confèrent le titre de Professeur Honoraire.

Il doit alors faire face, pour l'ensemble de l'Académie, à des problèmes de reconstruction très importants. Mais il prévoit dès cette époque l'augmentation ultérieure des effectifs d'élèves et d'étudiants et la nécessité du développement de l'Académie et de l'Université. Il se ne contente pas de faire reconstruire les établissements détruits ou endommagés. Il les fait agrandir, chaque fois que cela est possible. Il fait construire de nouveaux lycées, de nouvelles écoles techniques, de nouvelles écoles primaires supérieures. Dans les Facultés, il fait créer de nouveaux services adaptés aux besoins de la Science et de l'Industrie, tant régionaux que nationaux : Institut de la Houille, Laboratoire des Corps Gras, Institut de Mécanique des Fluides... Il entreprend la construction d'une nouvelle Faculté de Droit. Il conçoit une Faculté de Médecine d'une conception originale, intégrée dans une cité hospitalière.

Il développe l'Institut Français du Royaume-Uni, dont il est vice-président du Conseil d'administration. Il fait construire à Londres un vaste établissement où il peut regrouper tous les services (faculté, lycée et cours publics). Il développe les cours de vacances pour l'étude des langues et crée des foyers d'échanges scolaires avec l'Angleterre et l'Allemagne.

Il fait construire deux maisons pour le logement des étudiants et des étudiantes, créant ainsi une des premières cités universitaires de France. Il participe activement à la réorganisation du sanatorium des Etudiants de Saint-Hilaire-du-Thouvet et entre en 1934 dans son Conseil d'administration.

Il poursuit encore son œuvre pédagogique. A partir de 1926, il fait partie de la Commission du Titre d'Ingénieur, de la Commission Montfort, de la Commission du Titre d'Ingénieur-Docteur. Il dirige des collections de livres scientifiques pour les enseignements primaires et secondaires. De 1932 à 1936, il participe bénévolement à la préparation à l'Agrégation de mathématiques, organisée à la Faculté des Sciences de Lille.

En juin 1936, il préside le Congrès pour l'étude des questions relatives à l'organisation de l'Enseignement au Havre.

En 1937, il est élu président du Conseil d'administration de la Fédération des Eclaireurs de France.

Il est nommé officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur en 1932, commandeur en 1938.

En janvier 1937, le ministre de l'Education Nationale l'appelle aux fonctions de directeur de l'Enseignement du second degré et le maintient recteur hors cadre.

L'enseignement du second degré est alors en pleine expansion. Il prévoit et dirige la construction de nombreux établissements. Il participe activement à la préparation d'une Réforme de l'enseignement et à la rédaction des « Programmes, horaires et instructions ». Pendant la guerre, de septembre 1939 à juillet 1940, il assure le fonctionnement des établissements repliés et dispersés.

Dès l'armistice, il rejoint Paris pour s'occuper de la réorganisation de l'enseignement en zone occupée. Mais le nouveau ministre lui fait savoir, en septembre 1940, « qu'en raison de sa participation aux réformes de l'enseignement faites sous le ministère de M. Jean Zay, le gouvernement a décidé de le remplacer à la direction de l'Enseignement du second degré ». Il est remplacé dans le cadre des professeurs des Facultés des Sciences des départements.

Le Conseil de la Faculté des Sciences de Paris demande alors la création d'une maîtrise de conférences d'Arithmétique supérieure qui lui serait confiée. Le ministère accepte seulement de le nommer, pour ordre, professeur à la Faculté des Sciences de Caen et de le charger d'un enseignement d'Arithmétique supérieure à la Faculté des Sciences de Paris. Il reprend ses travaux scientifiques qui donneront lieu à plusieurs publications en 1945 et 46. Il participe à la préparation de l'Agrégation de mathématiques à l'Ecole Normale Supérieure.

En janvier 1945, le gouvernement déclare nul l'acte du gouvernement de Vichy le remplaçant dans le cadre des professeurs des Facultés des Sciences des départements; il est réintégré, pour ordre, directeur au ministère de l'Education Nationale d'octobre 1940 à janvier 1945, maintenu recteur hors cadre et nommé directeur honoraire de l'Enseignement du second degré en date du 6 janvier 1945. Mais il préfère ne pas rentrer dans l'administration et continuer son enseignement à la Sorbonne.

La Faculté des Sciences de Paris obtient en avril 1945 la création d'une maîtrise

de conférences d'Arithmétique et en octobre de la même année, la création d'une chaire d'Arithmétique et Théorie des Nombres, qui lui sont successivement confiées.

Sur la demande du ministre, il accepte toutefois d'être chargé, à titre bénévole et temporaire, de la direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Éducation Populaire au ministère de l'Éducation Nationale. De juillet 1945 à août 1946, il assure simultanément cette direction et son enseignement à la Sorbonne. En août 1946, il est nommé directeur général honoraire au ministère de l'Éducation Nationale.

En octobre 1947, il crée un séminaire d'Algèbre et de Théorie des Nombres à la Sorbonne et dirige la préparation de plusieurs thèses de doctorat. Il commence à rédiger un traité d'Arithmétique et d'Algèbre modernes. Il organise et préside un Colloque international d'Algèbre et Théorie des Nombres (Paris, 25 septembre - 1^{er} octobre 1949).

En 1946, il est nommé membre de la Commission culturelle franco-belge. En 1948, il entre à la Commission interuniversitaire de l'Institut français de Londres.

En mars 1949, l'Assemblée de la Faculté des Sciences de Paris le choisit pour succéder, comme Doyen, à M. le professeur Cabannes, démissionnaire. En 1952, l'Assemblée lui renouvelle sa confiance et le maintient dans ses fonctions de Doyen.

En plus des tâches administratives courantes et de la préparation des projets d'extension de la Faculté, il assume plusieurs autres services.

En juillet 1948 et en janvier 1950, il est chargé de mission en Indochine, pour préparer les accords culturels avec le Viet-Nam.

En 1949 et en 1952, il préside la Commission pour les élections aux Commissions consultatives du C.N.R.S. En 1950, il est élu membre du Directoire et du Conseil d'administration du C.N.R.S. En mai 1949, le gouvernement crée une Commission interministérielle d'étude des programmes d'entrée aux Grandes Ecoles scientifiques et le nomme président de cette commission. Il en dirige les travaux jusqu'à leur conclusion en juin 1954.

En 1952, il entre à la commission de l'enseignement et préside la Commission de la Jeunesse au Conseil national de l'U.N.E.S.C.O.

En 1950, il prend une part active à la renaissance de la Commission de l'enseignement mathématique de l'Union internationale de mathématique. Il préside cette commission de 1951 à 1954.

En 1953 et 1954, il participe à la Commission de la Recherche pour l'élaboration du V^e plan d'équipement et en est élu vice-président.

À la fin de l'année 1953, il demande sa mise à la retraite et l'obtient le 1^{er} février 1954. Ses collègues lui confèrent les titres de Professeur et de Doyen honoraires. Le ministère le nomme Recteur honoraire de l'Académie de Lille.

En 1954, il est élu président du Bureau Universitaire de Statistique, dont il était administrateur depuis sa fondation.

En février 1955, il est élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. En juillet 1953, il avait reçu la plaque de grand officier dans l'ordre Grand-Ducal de Luxembourg, et en avril 1954, celle de l'ordre de Léopold III de Belgique. En juin 1954, la Société Royale des Sciences de Liège le nomme membre associé.

Sa retraite n'interrompt pas son activité scientifique. Il préside la Société française pour l'Avancement des Sciences pendant l'année universitaire 1954-55. En 1955 et 59, comme en 1950 et 52, il organise et préside des colloques internationaux de Logique scientifique.

En 1955, il est élu président de l'Union rationaliste.

De 1956 à 1960, il collabore avec M. J. Karamata à la direction du périodique international "L'enseignement Mathématique".

En 1956, il est nommé conseiller technique à l'Institut national des Sciences et Techniques nucléaires et assure cette fonction jusqu'en 1960.

Il organise et préside plusieurs colloques universitaires pour la solution du problème algérien en 1957, 58 et 59. Il collabore à la création et au développement du Comité Maurice Audin, et en est élu président. En 1958, il entre au bureau de l'Union des Forces Démocratiques, dès la fondation de cette Union; il participe activement aux travaux du bureau, à la rédaction du programme et des manifestes. Il est présenté par l'Union comme candidat à la présidence de la République.

En 1959, il est élu président de l'Association française pour les échanges culturels avec l'Allemagne d'aujourd'hui, qui vient d'être créée.

Lorsque le recteur Pariselle quitte la présidence du Conseil d'administration du sanatorium des Etudiants, il accepte de présider ce Conseil, aux travaux duquel il collaborait depuis 1934.

A la fin de mai 1960, il doit être opéré d'urgence. L'opération affaiblit considérablement son état de santé, déjà éprouvé par la fatigue. Il succombe à une crise d'urémie le 30 juin.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

*

Légion d'Honneur	}	Chevalier	1923
		Officier	1932
		Commandeur	1938
		Grand Officier	1955
Témoignages officiels de satisfaction du Ministère de la Marine.			1917-18
Officier de l'Instruction publique.			1927
Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques.			1956
Médaille d'Or de l'Education physique.			1932
Officier du Mérite agricole			1936
Officier du Mérite touristique			1949
Commandeur de l'Ordre de la couronne de Belgique			1929
Commandeur de l'Ordre de Léopold			1935
Grand Officier — —			1954
Grand officier de l'Ordre de la Couronne de Roumanie, du Nichan Iftikar (Tunisie), de l'Ordre royal du Cambodge, de l'Ordre Grand-Ducal du Luxembourg.			
Commandeur de la Polonia Restituta,			
—	de l'Ordre national de Lettonie,		
—	de l'Ordre du Lion Blanc (Tchécoslovaquie).		
Membre de la Société des Sciences de Lille			1929
—	de l'Académie des Sciences de Lima		1949
—	de la Société royale des Sciences de Liège		1954
Docteur honoris causa de l'Université de Coïmbre.			1937
Président de la Société mathématique de France			1947
—	de la Commission internationale de l'Enseignement mathématique		1952
—	de l'Union internationale de Philosophie des Sciences.		1952-53
—	de l'Union rationaliste		1955
Lauréat de l'Institut de France : Grand Prix des Sciences mathématiques. . .			1950

ALBERT CHATELET, MATHÉMATICIEN

*

L'œuvre du Doyen Châtelet classe celui-ci parmi les grands mathématiciens de ce siècle. Elle est axée principalement sur la théorie des nombres et sur l'algèbre. Ses recherches ont ouvert de nombreuses voies nouvelles et ont apporté des progrès importants dans de nombreuses questions.

Son premier travail a consisté à attaquer de front un problème qui avait arrêté jusque-là les arithméticiens. Depuis Euler et Lagrange, on savait que la théorie des fractions continues permettait de dominer de manière très élégante et très approfondie l'ensemble des nombres rationnels approchant le mieux un nombre réel. En particulier, les nombres algébriques du deuxième degré sont caractérisés par le fait que leur développement en fraction continue est périodique. De nombreuses tentatives furent faites pour généraliser une telle propriété et en particulier pour obtenir des renseignements sur les approximations simultanées de plusieurs nombres réels par des fractions de même dénominateur. Hermite écrit « La recherche des fractions $\frac{p'}{p}$ — qui approchent le plus de deux nombres donnés n'a cessé depuis plus de cinquante ans de me préoccuper et aussi de me désespérer ».

C'est ce problème qu'Albert Châtelet prend pour sujet principal de sa thèse. Il l'aborde en utilisant de manière très personnelle le calcul de ce qu'il appelle "tableau" et que nous appelons maintenant "matrice". Ce calcul était peu connu à l'époque. Il réussit à mettre en évidence une structure périodique des approximations simultanées de deux irrationnelles d'un même corps cubique; sa méthode se généralise à des irrationnelles réelles d'un même corps algébrique. Ces périodicités sont caractéristiques des nombres algébriques et constituent ainsi l'analogue de la périodicité des fractions continues des nombres du deuxième degré.

La thèse d'Albert Châtelet contribua à répandre la connaissance des matrices dont on connaît l'importance actuelle dans tous les domaines des mathématiques et particulièrement dans les mathématiques appliquées et le calcul numérique.

Cette étude conduisit A. Châtelet tout naturellement à explorer les relations entre le calcul matriciel et le calcul des nombres algébriques. Il établit ainsi des correspon-

dances entre les problèmes de divisibilité des nombres algébriques et des propriétés des matrices qui leur sont associées. Il obtient un nouvel aspect extrêmement intéressant de la théorie des idéaux dans les nombres algébriques. Cette dernière théorie, depuis sa création par Kummer, n'a cessé de se montrer être d'une importance fondamentale dans l'étude des nombres algébriques, de sorte que toute contribution à cette théorie a immédiatement des répercussions intéressantes en théorie des nombres.

On doit à Minkowski un aspect géométrique de la théorie des nombres algébriques. A. Châtelet reprend cet aspect géométrique et l'associe aux matrices; cela lui permet d'étudier les "modules", images de "réseaux" géométriques, analogues aux réseaux cristallins. Il obtient dans cette voie une caractérisation des groupes abéliens finis et un procédé de décomposition en somme directe de sous-groupes cycliques. Il est ainsi amené à étudier de plus près les équations algébriques dont le groupe de Galois est un groupe abélien. Une étude des corps abéliens du troisième degré est ainsi faite sans l'utilisation, jusqu'alors classique, de moyens transcendants comme la fonction zéta. Il met en évidence de nombreuses propriétés nouvelles très élégantes. Il se proposait d'étendre ses investigations à tous les corps abéliens. Un travail sur les corps quadratiques destiné à mettre en lumière les méthodes nouvelles était pratiquement achevé au moment de son décès. Il vient d'être édité par son fils François Châtelet, qui lui-même a pris la théorie des nombres pour domaine de recherche principal. Sous sa direction, M. Payan est en train d'obtenir des résultats tout à fait importants qui montrent une fois de plus la justesse de vues du Doyen Châtelet pour savoir quelle direction de recherche s'avérera féconde.

Les recherches sur les corps algébriques sont intimement liées à l'étude des groupes de Galois; l'un des théorèmes les plus importants est le théorème des suites de composition de Jordan-Hölder. Châtelet aborde cette étude en utilisant la théorie des "treillis" alors à peine connue. Il en tire une élégante généralisation du théorème de Jordan-Hölder-Schreier. Ici encore l'œuvre de Châtelet a eu une influence considérable en suscitant l'intérêt des mathématiciens pour les treillis (dont le nom est dû à Châtelet); leur théorie est actuellement une théorie fondamentale de l'algèbre.

On remarquera en tout cela l'œuvre de pionnier d'Albert Châtelet. C'est principalement à lui que nous devons que la théorie des nombres n'ait pas été complètement négligée en France, au début du siècle. Voici ce qu'écrit M. G. Julia, l'un de ses élèves au cours Peccot : « A ton cours tu voyais défiler de jeunes camarades, empressés à connaître ce phénomène qui pratiquait l'*Arithmétique*, quand tout le monde en France s'adonnait à l'*Analyse* ou à la *Géométrie*. Les choses ont bien changé depuis, et certainement par ta ténacité : tu enseignes maintenant, avec le plus grand succès, l'*Arithmétique* en Sorbonne; mais alors, nouveau Baptiste, tu prêchais un peu dans le désert. Cependant, mon coturne Lambert et moi, nous reçûmes de toi le baptême et c'est ainsi que la thèse de ton serviteur fut, à la grande joie de Humbert et à la tienne, une thèse d'*Arithmétique*, inspirée par l'arithméticien Hermite, que tu nous avais révélé ».

Je voudrais encore ajouter le profond intérêt d'A. Châtelet pour l'enseignement des mathématiques. Cet intérêt, il ne l'a pas seulement montré dans son domaine

propre en publiant un traité d'Algèbre qui est un éclatant témoignage de la manière vivante et personnelle dont il présentait la matière aride d'un cours de mathématiques. Il a aussi rédigé un cours sur le calcul vectoriel. Ce cours contribua grandement à diffuser dans l'enseignement cet outil qui nous paraît actuellement si indispensable. Il a aussi préparé de manière décisive l'avènement de l'algèbre linéaire qui doit tant à A. Châtelet.

Il a même enseigné la mécanique et, dans des commissions d'artillerie, a poussé ses études jusqu'aux applications pratiques.

Enfin c'est à lui qu'est due l'édition du tome 5 des Œuvres de H. Poincaré qui groupe les questions d'algèbre et de théorie des nombres traitées par ce grand mathématicien. Nul ne pouvait mieux mener à bien cette tâche qu'A. Châtelet qui a ainsi permis de rendre plus accessibles les travaux de H. Poincaré dont la pensée est toujours si féconde.

Je ne puis mieux terminer ce court aperçu de l'œuvre mathématique d'Albert Châtelet qu'en le faisant suivre par la liste de ses travaux.

CH. PISOT.



TRAVAUX SCIENTIFIQUES

- Sur une extension de la théorie des fractions continues (*C.R.*, juin 1909).
- Les principes de la Géométrie. Leur portée dans l'Enseignement élémentaire (*Revue de l'Enseignement des Sciences*, juillet à décembre 1909).
- Sur une transformation des fractions continues arithmétiques (*C.R.*, mars 1910).
- Sur la sommation des fractions continues arithmétiques (*C.R.*, mai 1910).
- Sur le classement d'un système de tableaux équivalents entre eux (*C.R.*, juin 1910).
- Sur quelques applications du calcul des tableaux à la théorie des ordres entiers algébriques (*C.R.*, novembre 1910).
- Sur les corps abéliens du 3^e degré (*C.R.*, mai 1911).
- Sur certains ensembles de tableaux et leur application à la Théorie des nombres (*Ann. Ec. Norm. Sup.*, 1911 et *Thèse de doctorat*).
- Sur une représentation des idéaux (*C.R.*, février 1912).
- Sur une représentation des idéaux (*C.R. de la Société Mathématique de France*, mai 1912).
- Contribution à la théorie des fractions continues arithmétiques (*Bulletin de la Soc. Math. de France*, 1912).
- Leçons sur la Théorie des Nombres (modules; entiers algébriques, réduction continue) professées au Collège de France (*Gauthier-Villars*, 156 p., 1913, *épuisé*).
- Sur la multiplication complexe (*C.R.*, décembre 1913).
- Sur les congruences de degré supérieur (*C.R.*, décembre 1914).
- Sur une communication de M. Giraud (résolution en nombres entiers d'une inégalité) (*C.R., de la Soc. Math. de France*, avril 1914).
- Eléments de calcul vectoriel (cours dactylographié de la *Faculté des Sciences de Toulouse*, juin 1914).
- Arithmétique et Théorie des Nombres (*Revue du mois*, 1915).
- Cours polycopié de mécanique appliquée (à l'Institut électrotechnique de Toulouse, 1913-14).
- Etudes diverses sur des problèmes de tir et d'artillerie (*Archives de la Commission de Gâvres*, 1916-1919).
- Sur les nombres hypercomplexes à multiplication associative et commutative (*C.R.*, 1919).
- Sur les corps abéliens de degré premier (*C.R.*, mars 1920).

- Cours polycopié de Mathématiques Spéciales et de Mécanique rationnelle (à l'*Institut Industriel du Nord*, 1919-20).
- Enumération et constitution des corps abéliens quelconques (*C.R.*, octobre 1920).
- Loi de réciprocité abélienne (*C.R. du Congrès international des Math. de Strasbourg*, septembre 1920).
- Cours polycopié de mathématiques générales à la *Faculté des Sciences de Lille* (mars 1921, reproduit en 1925).
- Cours dactylographié de Calcul vectoriel en vue de son application à la mécanique et à la géométrie analytique (1920-21).
- Groupes abéliens finis (*C. R.*, juillet 1922).
- Discours sur le rôle de Pasteur, Doyen de la Faculté des Sciences de Lille (janvier 1923).
- Propriétés des groupes abéliens finis (*C. R.*, octobre 1923).
- Quelques études et progrès d'artillerie (conférence faite à l'Université de Gand et à la Société des Sciences de Lille, mars 1924).
- Collaboration à l'édition des œuvres de G.-H. Halphen. Mise au net de notes sur « quelques formules d'arithmétique ». Tome IV, p. 527 à 539. (Ed. *Gauthier-Villars*, 1924).
- Calcul vectoriel. Théorie. Applications géométriques et mécaniques. Destiné aux élèves de Math. Spéc. et aux étudiants en sciences mathématiques et physiques. En collaboration avec J. Kampé de Fériet (425 p., Ed. *Gauthier-Villars*, 1923, épuisé).
- Les groupes abéliens finis et les modules de points entiers (*Travaux et mémoires de l'Université de Lille*. 1 vol. de 243 p., 1924, épuisé).
- Géométrie des nombres (*Bulletin de l'Ass. des Prof. de Math.*, décembre 1924, d'après des conférences faites à l'Ecole des Hautes Etudes de Bruxelles).
- Sur le raisonnement mathématique. Exposé fait au *Congrès des Sociétés Savantes*, à Lille (avril 1928).
- Les modifications essentielles de l'Enseignement mathématique en France depuis 1910 (*Enseignement mathématique*, août 1929, publié en même temps que des articles sur divers pays).
- La théorie des nombres positifs et négatifs dans l'Enseignement du second degré (*Enseignement Scientifique*, et éd. séparée, 1929).
- L'apprentissage des nombres. Examen de quelques méthodes d'initiation arithmétique. Ed. d'après une conférence faite au *Congrès de l'Enfance*, janvier 1932, réédité en 1950 dans l'Initiation au Calcul; en cours de traduction italienne).
- Livres d'arithmétique pour l'Enseignement primaire. Nombreuses éditions depuis 1932.
- Livres de Sciences pour l'Enseignement secondaire (seul ou en collaboration; depuis 1934).

- Présidence du Congrès pour l'étude des questions relatives à l'organisation de l'Enseignement, au *Havre*, juin 1936.
- Collaboration aux « Programmes, horaires et instructions » pour l'Enseignement du second degré, novembre 1938.
- Rapport sur les progrès de l'arithmétique et de l'algèbre, depuis 1940, fait au Congrès de l'*Association pour l'Avancement des Sciences* (octobre 1945).
- Arithmétique des corps abéliens du 3^e degré (*Ann. Ec. Norm. Sup.*, 1946).
- Éléments d'algèbre. Cours polycopié de la Faculté des Sciences de Paris.
- 1^{er} fascicule : Notations de logique - Algèbre des ensembles - Correspondances et opérations - Groupes (140 p., 1947).
 - 2^e fascicule : Anneaux et corps - Extensions vectorielles - Extensions par indéterminées (135 p., 1948).
- Le théorème de Jordan-Hölder et Schreier (*Revue Scientifique*, p. 580 à 596, 1947).
- Séminaire d'Algèbre supérieure. Notes polycopiées rédigées d'après des exposés de Krasner, Kaloujnine, Lazard, Samuel... (1947-48).
- Séminaire d'Algèbre supérieure. Notes polycopiées rédigées par les auteurs des communications, sous ma direction : J. Dieudonné, Kaloujnine, Samuel, Riguet (1948-49).
- Algèbre des relations de congruence (*Ann. de l'Ec. Norm. Sup.*, p. 339 à 368, 1948).
- Congrès international de philosophie des sciences (1949).
- I. L'œuvre arithmétique de H. Poincaré (paru en 1950).
 - IX. Pédagogie des Sciences. Rapport général (paru en 1952).
- Séminaire d'Algèbre supérieure. Exposés sur la géométrie algébrique, rédigés par les auteurs : P. Dubreil, L. Lesieur, P. Samuel (polycopiés, 1948-1950).
- Cours polycopié sur les corps circulaires, précédé d'un exposé général d'algèbre des anneaux et des corps (1949-1950).
- Présidence du Colloque international (organisé par le C.N.R.S.) d'Algèbre et Théorie des Nombres (25 septembre-1^{er} octobre 1949).
- Idéaux principaux dans les corps circulaires (Communication au *Colloque d'Algèbre*, 1949, parue en 1950).
- Utilisation des matrices dans l'algèbre et l'arithmétique des corps de nombres algébriques (*Colloque d'Algèbre*, 1949, parue en 1950).
- Collaboration à la publication du Tome V des Œuvres de H. Poincaré (Algèbre et Arithmétique, 1950).
- Arithmétique des idéaux (Conférence faite au *Palais de la Découverte*, 25 mars 1950, publiée en 1951).
- L'Enseignement supérieur et la propédeutique scientifique (*Education nationale*, mars 1950).
- Notes polycopiées d'un cours sur les nombres premiers (1950-51).

Une forme générale des théorèmes de Schreier et de Jordan-Hölder (*C.R.*, novembre 1951).

Séminaire d'Algèbre supérieure. Notes rédigées par les auteurs de communications (1951-1952) : MM. Jaffard, Lazard, Herz, M^{lle} Teissier.

Cours polycopié sur les nombres algébriques - Propriétés des entiers ordinaires - Algèbre des matrices - Arithmétique des matrices - Extensions des corps - Arithmétique des nombres algébriques (1951-1952).

Les Instituts d'Université (*L'Education Nationale*, novembre 1952).

Arithmétique et Algèbre modernes (*Collection Euclide - Presses Universitaires*).

— 1^{er} tome : I. *Notions fondamentales* : Notation et vocabulaire de Logique, Algèbre des ensembles, Treillis d'ensembles, Correspondances, Opérations. — II. *Groupes* : Propriétés caractéristiques, Sous-groupes, Groupes de transformations, Treillis de sous-groupes, Modules d'entiers et de points entiers, Semi-groupes commutatifs et fonctions arithmétiques, Sous-groupes d'un groupe d'ordre fini.

— 2^e tome : III. *Anneaux et corps* : Définitions générales, Décomposition d'un anneau, Anneaux d'endomorphismes d'un module, Décomposition d'un module en somme directe, Domaine d'intégrité et corps. — IV. *Calcul algébrique* : Calcul des polynômes, Sur anneau des polynômes, Identification et factorisation, Opérations bilinéaires, Matrices. — V. *Idéaux et divisibilité* : Propriétés et qualités des idéaux, Anneaux à conditions de chaînes limitées, Anneaux d'Artin, Anneaux noethériens, Décompositions des idéaux d'un anneau.

— 3^e tome (*en préparation*) : VI. *Idéaux dans un domaine d'intégrité*. VII. *Arithmétique et algèbre linéaires*. VIII. *Extensions finies des corps*.

Organisation de deux colloques de logique mathématique. *Paris* 1950 et *Paris* 1952. Travaux en cours de publication.

Hommages et Rapports divers (*Annales de l'Université de Paris*, de 1950 à 1953).

Organisation de la célébration du tricentenaire de l'Encyclopédie à l'Université de Paris, 1951-1952.

Article sur la définition en Mathématiques. *Annales de l'Université de Paris*, 1954.

Les chemins par lesquels avancent les Sciences. *Revue générale des Sciences*, 1954.

Henri Poincaré. *L'Education Nationale*, mai 1954.

Enseignement de l'arithmétique. Cahiers de pédagogie (Ed. Bourrelier, 1955).

L'arithmétique des corps quadratiques. Monographies de l'Enseignement mathématiques. Genève, 1962.



ALBERT CHATELET
PROFESSEUR, DOYEN ET RECTEUR
A LILLE

C'est après l'armistice de 1918 qu'Albert Châtelet entra, comme Maître de Conférences de Mathématiques, à la Faculté des Sciences de Lille. Au même moment, la maîtrise de Conférences de Géologie m'y était attribuée. Rapidement titulaire, il devint, trois ans après, mon Doyen (1921-1924), puis mon Recteur (1924-1937). Ainsi, pendant près de 20 ans, l'ai-je vu à l'œuvre, à Lille, sans prévoir que, dans la suite, redevenu mon Doyen, il m'accueillerait un jour à la Sorbonne. Ceci m'autorise à apporter ici sur l'œuvre qu'il accomplit à Lille un témoignage entièrement vécu et tout imprégné de l'affection fidèle qui nous unissait.

*
* *
*

Professeur, il aura été pour moi le modèle à suivre, non point tant sur le plan des aptitudes pédagogiques, qui sont personnelles et qui, chez lui, étaient poussées jusqu'à la perfection, mais, plus spécialement, sous un autre aspect : il m'a donné l'exemple de ce contact direct et confiant, d'homme à homme, qu'un professeur doit établir avec ses étudiants, et qui est, dans notre mission d'universitaires, la charge essentielle, la plus efficace, la plus durable et la plus noble; la plus appréciable aussi, car elle porte en elle-même sa récompense.

Doyen de sa Faculté à l'âge de 37 ans, ce fut pour lui la première occasion d'affirmer ses dons, non moins extraordinaires, d'administrateur, d'animateur, de créateur. En trois ans, et à une époque où l'Enseignement supérieur vivait encore sur ses réserves traditionnelles et où le mot même d'expansion eût paru révolutionnaire, il réussit à faire doter sa Faculté de chaires et d'enseignements nouveaux, orientés, soit vers la technique, tels que ceux de radiotélégraphie ou de géologie appliquée, soit vers la formation pédagogique (préparation aux agrégations et aux professorats).

Ceci devait le désigner pour recevoir — et sur place, ce qui est assez exceptionnel — la charge de Recteur qu'il accepta avec la même ardeur. Il l'a abordée muni d'une règle d'or qu'à l'exemple de l'un de ses prédécesseurs, le recteur Bayet, il disait avoir puisée aux sources mêmes de la tradition française : nos vieilles universités du moyen âge. Et ici, je ne puis mieux faire que de reproduire textuellement ce qu'il écrivait, en 1937, dans un rapport demeure inédit et dont j'ai recueilli le texte avec émotion, car il nous apparaît à l'heure actuelle comme un vrai message. En reprenant une allocution de Bayet, après avoir évoqué comme lui « le rayonnement mondial » que donnaient à ces vieilles universités françaises « les étudiants de tous pays venant s'asseoir sur leurs bancs », il remarquait en outre que leur recrutement se faisait

« dans tous les rangs de la société, de sorte qu'elles étaient formées de la chair même et du sang de la France ». Et il ajoutait, pour ce qui le concernait :

« Les mêmes sentiments nous guident aujourd'hui lorsque nous projetons de réunir dans un même foyer (il s'agissait de la première de nos cités universitaires qu'il devait réaliser à Lille) les jeunes gens venus de tous les milieux, lorsque nous voulons rapprocher et faire vivre ensemble, dans un échange fréquent d'idées, les élèves des diverses disciplines, ... pour que tous entendent parler des problèmes sociaux et apprennent à les envisager sans passion et sans parti pris ».

« Les mêmes sentiments, plus élargis peut-être, nous guident encore quand nous voulons mêler à nos étudiants français leurs camarades étrangers, qui, sans doute, diffuseront plus tard chez eux la pensée française, mais qui, dès maintenant, permettront à nos jeunes gens de connaître un peu leurs frères d'Europe, en attendant que ce soient leurs frères du monde. »

Dans l'immédiat, concluait-il, « il faut nous préoccuper de leur gîte, de leur couvert, de leurs ressources qui sont quelquefois bien faibles, et encore de cette sécurité moderne contre la fatigue ou la maladie que sont l'hygiène, le confort, le sport ».

Or, il est essentiel de souligner que ceci fut écrit il y a un quart de siècle. Si nous illustrons cette pensée par les réalisations qu'Albert Châtelet a accomplies immédiatement à Lille en exécution de ce programme; si nous constatons d'autre part qu'à l'heure actuelle ces notions nous sont devenues familières; que notre Enseignement Supérieur n'a cessé depuis lors de se démocratiser, en travaillant à la promotion sociale, en encourageant les œuvres d'entraide et toutes les initiatives rapprochant maîtres et élèves; qu'il n'a cessé non plus de s'humaniser, en mettant en honneur la culture physique, ou en coopérant au rapprochement entre les peuples, Albert Châtelet nous apparaît alors comme un précurseur qui avait d'emblée compris et proclamé quelle était la mission essentielle de l'Université. C'est à peu près à la même époque qu'Édouard Herriot avait dit : « Instruire n'est pas remplir une coupe, mais allumer un flambeau ». Et Albert Châtelet fut un des premiers réalisateurs de cet idéal.

*
* *

Pour en revenir précisément à ses réalisations, lorsqu'il était recteur de l'Académie de Lille, une rapide énumération des principales d'entre elles nous fournira, avec le recul des années et en réfléchissant que ceci s'est accompli en l'espace de 13 ans, un tableau d'une éloquente richesse. On lui doit d'avoir aidé son successeur, le doyen A. Maige, à créer à la Faculté des Sciences : l'Institut de la Houille, l'Institut agricole, avec sa Station d'Essais de semences, l'Institut radiotechnique, qui nous apparaît maintenant comme ayant été à l'avant-garde du développement actuel de l'électronique, l'Institut de Mécanique des fluides, avec sa soufflerie modèle, l'Observatoire et l'Institut de Mécanique appliquée, les Laboratoires des Corps Gras, de Chimie des textiles et d'Hydrogéologie; d'avoir doté la Faculté de Droit d'un Institut commercial, d'un enseignement de droit administratif et finalement de ses nouveaux bâtiments; la Faculté des Lettres, d'enseignements de polonais, de civilisation roumaine, de littératures comparées, d'histoire de l'art, avec les collections nécessaires, et, toujours

dans la ligne de son programme, de cours spéciaux pour les étudiants étrangers; la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie, de ses Instituts de Médecine légale, de Stomatologie, d'Education physique, de son Centre anticancéreux et, enfin, elle aussi, de ses nouveaux bâtiments groupés auprès de la célèbre Cité hospitalière, conçue par le professeur Oscar Lambert. Celle-ci, à l'heure de sa mise en chantier, apparaissait comme une conception d'une audace énorme : elle nous apparaît depuis comme une expérience féconde et salubre.

Tout ceci était également l'application de l'une de ses idées directrices, celle de mettre l'Université au service de la région où elle était implantée, sur tous les plans de son activité, industrielle, commerciale, agricole, sociale ou administrative, en faisant appel pour l'exécution au concours direct des organismes intéressés.

Ses idées sur le rayonnement que l'Université devait porter hors de nos frontières ont aussi trouvé leur champ d'application lorsqu'il s'est agi de construire, à Londres, les bâtiments de l'Institut français et du Lycée français sous le double parrainage des Universités de Lille et de Paris.

Et j'ai gardé, pour clore cette énumération incomplète, l'achèvement, en 1928, de la Maison des étudiantes et, en 1931, de celle des étudiants, dédiées à la mémoire de Georges Lyon et de Georges Lefebvre, qui ont constitué la première véritable Cité universitaire en province, cet abri où les jeunes ont pu trouver, dans le mélange des disciplines et de leurs milieux d'origine, cet élargissement des idées et cet affranchissement des préjugés qu'il jugeait nécessaires pour former les élites de la nation, en même temps qu'ils éprouvent la détente qu'apportent le confort matériel et l'épanouissement physique.

*
* *
*

Recteur-bâisseur, n'avait-il point pratiqué la "prospective" bien avant que le terme ne devienne d'usage courant ? Et pour avoir pu aboutir, en si peu de temps, à une telle réussite en une période où il fallait, d'arrache-pied, conquérir les crédits nécessaires, il avait une méthode personnelle; elle consistait — il m'en a maintes fois fait la confidence — à établir un projet bien étudié et à obtenir les sommes nécessaires à une première tranche d'exécution. Le chantier, une fois ouvert, attirait automatiquement, de l'administration et des organismes intéressés, les concours financiers indispensables à son achèvement.

C'était certes tirer un chèque en blanc sur l'avenir, un chèque dont la seule provision était sa volonté d'aboutir. Mais, pour éveiller l'intérêt général, et pour se lancer délibérément dans l'aventure, il importait d'agir, c'est-à-dire de créer une base de départ fondée sur la démonstration qu'un groupe de recherches ou qu'un établissement, même ébauchés, rendent déjà des services et qu'il importe de faciliter leur développement. Ceci est le tremplin moral indispensable pour justifier l'appel au moteur financier nécessaire.

La suite des opérations lui a toujours donné raison et ce fut le grand secret de sa réussite. Quand il arrivait à ses collaborateurs d'émettre quelques inquiétudes sur l'achèvement ou l'échelonnement du programme, il les catalysait en se drapant lui-

même dans le stoïcisme de Guillaume d'Orange : « Il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre », et bien souvent, seule sa propre foi en l'utilité de l'entreprise lui a donné le courage de persévérer.

* * *

Pour nous résumer, ce n'est assurément point une connivence imputable au hasard mais, au contraire, la parfaite illustration de l'œuvre accomplie par ce grand universitaire, en même temps qu'un témoignage de la reconnaissance de ceux qui en ont bénéficié, que d'avoir vu son nom symboliquement inscrit et son souvenir attaché au seuil de trois édifices : un amphithéâtre de la Faculté des Sciences de Lille où, depuis 1937, cette inscription rappelle le rayonnement du professeur et son dévouement à ses élèves, dévouement qui l'avait poussé à poursuivre bénévolement une partie de son enseignement alors qu'il était chargé de la lourde tâche du rectorat; la Résidence universitaire de la Cité médicale de Lille, qu'une décision de l'Université prise en 1962 a dédiée à Albert Châtelet afin de rappeler aux étudiants qu'elle abrite que le recteur lillois s'était penché l'un des premiers sur leurs problèmes; et pour parachever l'hommage dû à sa mémoire, l'Université de Paris lui dédie cette année la Maison qu'elle consacre spécialement à l'accueil des étudiants étrangers. Rien ne pouvait mieux rappeler la lutte efficace qu'a menée Albert Châtelet pour que tous les jeunes hommes du monde se tiennent la main, en dépit des murailles ou des rideaux artificiels que les frontières ou les doctrines s'acharneraient à leur imposer.

PIERRE PRUVOST

Membre de l'Institut,

*Doyen honoraire de la
Faculté des Sciences de Lille*

Professeur honoraire à la Sorbonne.



ALBERT CHATELET

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Le 31 décembre 1936, deux décrets furent signés par Jean Zay, ministre de l'Education Nationale du gouvernement Blum. Aux termes du premier, publié à l'*Officiel*, le 3 janvier 1937, M. Vial, directeur de l'Enseignement secondaire, atteint par la limite d'âge, était admis à la retraite et nommé directeur général honoraire. Aux termes du second, publié le 5 janvier 1937, la direction de l'Enseignement secondaire devenait direction de l'Enseignement du second degré et M. Châtelet, recteur de l'Académie de Lille, y était nommé.

Le changement de dénomination et le choix du nouveau directeur annonçaient qu'une réforme de l'enseignement était en préparation.

Nécessité d'une réforme de l'enseignement

Depuis mon entrée dans l'Université, en 1900, j'entends parler de la nécessité d'une réforme de l'enseignement, surtout de l'enseignement secondaire dont la mission est de préparer les cadres de la Nation (carrières administratives, professions libérales, cadres du commerce et de l'industrie). Longtemps humaniste, il dut suivre, pour remplir sa mission, l'évolution de plus en plus rapide de la Technique et faire une place de plus en plus large aux sciences (surtout aux sciences physiques), ce que fit la réforme de 1902. Mais il restait *payant*, c'est-à-dire qu'il était pratiquement réservé à la bourgeoisie; l'existence de bourses parcimonieusement distribuées ne l'empêchait pas d'être un enseignement de classe. Or, dans une démocratie, chacun doit pouvoir s'instruire suivant ses aptitudes. La gratuité de l'enseignement fut obtenue par étapes, à l'occasion du vote de six lois de Finances. La première brèche fut faite à la fin de 1927 : la gratuité complète date de 1933.

Ce fut un progrès. Cependant, il ne supprimait pas les cloisons étanches qui existaient entre le primaire d'une part, le secondaire et le supérieur d'autre part. L'enseignement primaire, tel qu'il avait été conçu et organisé par Jules Ferry et Ferdinand Buisson, formait un système très cohérent, mais "autarcique". Il comprenait les écoles maternelles, les écoles primaires élémentaires, les écoles primaires supérieures et les classes d'enseignement primaire supérieur annexées aux écoles élémentaires et dites « Cours complémentaires ». Pour la formation des maîtres des écoles maternelles et des écoles primaires (cours complémentaires compris), il avait des écoles normales primaires départementales; pour celle des professeurs d'école normale et d'école primaire supérieure, il avait deux écoles normales supérieures d'enseignement

primaire (Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses). A chaque cycle, correspondait un ou deux diplômes de fin d'études : certificat d'études primaires élémentaires, certificat d'études primaires supérieures et brevet élémentaire, brevet supérieur et certificat d'aptitude pédagogique, certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures. Pendant des années, le système a donné de très bons résultats ; mais, longtemps, il fut difficile à un primaire de qualité d'aborder l'enseignement secondaire, d'esprit différent, et surtout le supérieur car il n'avait pas le baccalauréat. Bientôt, la question de l'équivalence des diplômes se posa. Peu à peu, on reconnut la nécessité d'abattre les cloisons et d'établir des passerelles entre les divers ordres d'enseignement. Le projet des *Compagnons*, fruit des méditations de jeunes universitaires, prisonniers de guerre, publié peu de temps après l'Armistice, appela l'attention sur la réforme nécessaire de l'enseignement et, surtout après 1925, on parla d'*unifier* l'enseignement. Ce fut le problème de l'*Ecole Unique* auquel s'intéressèrent particulièrement Anatole de Monzie et Jean Zay, ministres de l'Education Nationale.

Expériences pédagogiques du recteur Châtelet

Tous deux mirent à profit les essais d'unification d'Albert Châtelet dans l'Académie de Lille.

Fils d'un instituteur du Pas-de-Calais, doyen de la Faculté des Sciences de Lille, il fut nommé, le 1^{er} juin 1924, recteur de l'Académie de Lille. La plus importante des Académies de province par le nombre et la variété de ses établissements d'enseignement, celle aussi qui avait le plus souffert de la guerre, était confiée au plus jeune des recteurs ; il avait quarante et un ans.

Il se fit remarquer rapidement par son activité. Assuré de pouvoir faire confiance à ses collaborateurs les plus proches pour l'expédition des affaires courantes, il était souvent en tournée dans son Académie et n'hésitait pas à traverser la mer pour visiter le lycée français de Londres. De sorte qu'il connut rapidement et très bien, non seulement facultés et instituts, mais lycées, collèges, écoles normales, écoles primaires supérieures et cours complémentaires, écoles techniques, à l'occasion écoles primaires élémentaires et écoles maternelles. Très soucieux de la santé des jeunes, il devint un grand bâtisseur, voulant que les locaux destinés à l'enseignement fussent vastes et agréables. Il sut trouver, près des collectivités locales et des industriels, l'aide financière que ne pouvait lui donner l'Etat. Son intelligence très souple, qui lui permettait de trouver rapidement une ou plusieurs solutions à des problèmes administratifs parfois délicats, faisait l'admiration de ses collaborateurs immédiats, en particulier de ses inspecteurs d'académie : mes anciens collègues, Capra et Da Costa, qui l'avaient connu à Lille, ne tarissaient pas d'éloges à son égard. Ajoutez à cela sa bonté, sa générosité, son souci de la justice, qui le rendaient très populaire dans cette région du Nord où le goût de l'action est si vif. Il put ainsi réaliser des expériences pédagogiques, inspirées probablement par le projet des *Compagnons*, qui attirèrent l'attention du monde politique.

Dans nombre d'établissements de l'Académie de Lille, il réussit à faire vivre « en bonne intelligence les trois types d'enseignement moyen : le secondaire, le pri-

maire supérieur, le technique »; ces établissements, premier essai de l'Ecole Unique, étaient ouverts à tous « sans barrière d'origine ou de caste », sous la seule « réserve d'une justification d'aptitude ». L'expérience la plus connue et aussi la plus complète est celle de Saint-Amand. Dans cette ville de 15 000 habitants existaient, séparés : une école primaire avec cours complémentaire florissant; un collège de faible effectif avec deux classes primaires, installé dans des locaux anciens et incommodes; quelques cours professionnels fonctionnant tant bien que mal en ville. Pour la rentrée de 1926, le tout fut groupé dans les nouveaux locaux très confortables du collège et placés sous la direction unique du Principal et avec la collaboration étroite de l'Inspecteur primaire de la circonscription, G. Condevaux. Autre innovation : l'externat simple, pris en charge par la ville, était *gratuit*, c'est-à-dire deux ans avant que cette mesure ait commencé à être acceptée par l'Etat.

D'autres nouveautés pédagogiques intéressaient le recteur Châtelet, en particulier les *méthodes actives*. En 1931, au Congrès de l'Enfance, qui se tenait dans une école maternelle de Fives-Lille, il fit une conférence sur l'*Apprentissage des nombres aux petits enfants*. En 1936, il organisa, au Havre, le premier Congrès pour l'étude des questions relatives à l'organisation de l'enseignement du second degré; au nombre de ces questions, se trouvait l'*individualisation* de l'enseignement de la physique.

Il est clair que de telles activités ne pouvaient être menées à terme par un seul homme. Albert Châtelet trouvait toujours les collaborateurs idoines, en général dans son Académie; il leur donnait ses directives et leur faisait confiance pour l'exécution; souvent il les approuvait, mais, au besoin, il savait les critiquer. Son intelligence, son activité, son esprit de justice, sa bonté et sa simplicité en avaient fait un chef, très populaire dans son Académie.

Deux manifestations de sympathie en témoignent. Elles furent organisées en son honneur au Grand-Théâtre de Lille (la plus grande salle de la ville), par les délégués du personnel des divers ordres d'enseignement. La première eut lieu le 9 mars 1933, sous la présidence du ministre de l'Education Nationale, Anatole de Monzie, à l'occasion de la promotion du recteur Châtelet au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. La seconde se fit le 24 juin 1937, lorsqu'il quitta définitivement Lille pour Paris; elle devait être présidée par Jean Zay; celui-ci fut retenu à Paris par le premier Conseil de cabinet du nouveau ministère; il se fit remplacer par son directeur de Cabinet, qui eut une formule heureuse pour exprimer la pensée de tous : « Le Nord vous regrette, mais il est fier de vous ».

La réforme de 1937

Les expériences du recteur Châtelet dans son Académie le désignaient pour l'application d'une réforme dont il était le principal artisan. Avec la collaboration étroite de G. Condevaux, l'inspecteur primaire de Valenciennes qui l'avait si bien aidé dans l'expérience de Saint-Amand, il participa à la rédaction du *Projet de loi sur l'organisation des enseignements des premier et second degrés*, soumis par « M. Jean Zay au Conseil des ministres, adopté par celui-ci le 2 mars 1937 et déposé le 5 mars 1937 sur le bureau de la Chambre des Députés ». Il fit préparer, soutint devant le Conseil supérieur de

l'Instruction publique, puis fit appliquer les décrets et arrêtés nécessaires à l'application de la réforme.

Le titre du projet indique qu'il s'agissait d'une réforme partielle, n'intéressant que les enseignements de base; celle des enseignements supérieur et technique viendrait plus tard. L'exposé des motifs renseigne suffisamment sur les grandes lignes de la réforme :

1° Les classes élémentaires des lycées et collèges sont transformées en écoles publiques;

2° Le certificat d'études primaires élémentaires est obligatoire pour l'admission dans les établissements du second degré (lycées, collèges, écoles primaires supérieures);

3° La première année du second degré sera une année d'orientation commune à tous les élèves, à quelque enseignement qu'ils se destinent. Des dispositions sont prévues pour corriger les erreurs d'orientation qui pourraient se présenter;

4° Le brevet supérieur est supprimé et les maîtres du premier degré devront posséder le baccalauréat;

5° Les écoles normales subsistent en tant qu'écoles professionnelles.

Le projet était démocratique, cartésien à souhait; il évitait l'encombrement des établissements du second degré; enfin il réglait l'irritante question des équivalences. Mais la belle construction verticale qu'administrerait le directeur de l'Enseignement primaire fut brisée, un peu plus que le prévoyait le projet. La rupture se produisit vers le 1^{er} juin 1937.

Le poste de directeur de l'enseignement supérieur était vacant depuis plus d'un an, à la suite de la mort accidentelle de Jacques Cavalier, remarquable professeur de Chimie et grand administrateur. Le directeur de l'Enseignement primaire, Th. Rosset, y fut nommé, en conservant la tutelle des écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay. Les écoles primaires supérieures furent rattachées à la direction du second degré. Ce qui restait de la direction de l'Enseignement primaire constitua la direction du premier degré, confiée à M. Sorre, recteur de l'Académie d'Aix, ancien Doyen de la Faculté des Lettres de Lille lorsque M. Châtelet y était recteur. En compensation, cette direction devait hériter des classes primaires des lycées et collèges; elle les attend encore. Le projet de loi ne fut pas adopté par la Chambre de Front populaire; bon nombre de députés furent effrayés de cette suppression des classes primaires et de l'obligation du certificat d'études pour être admis dans un établissement du second degré. Ce fait curieux répond à la fine remarque du ministre de Monzie au recteur Châtelet, à propos de ses essais d'Ecole Unique : « Vous avez réussi ces tours de force, non pas parce que vous aviez raison, mais parce que vous aviez la manière. Il y a une manière d'avoir raison qui est indispensable, c'est d'en persuader les autres ». La plupart des députés ne l'étaient pas.

Le rattachement des écoles primaires supérieures (sans les cours complémentaires) au second degré augmentait notablement les effectifs de celui-ci, par l'apport de 5 000 maîtres (directeurs et professeurs) et de plus de 100 000 élèves. Albert Châtelet m'en laissa l'administration. Ce furent trois années de collaboration confiante dont je garde le meilleur souvenir.

— Pour la suite, il sera commode de distinguer deux périodes de caractères très différents : la première s'arrête à la déclaration de guerre; la seconde va du 3 septembre 1939 à la fin de juillet 1940, elle aura la forme d'un journal.

Période du 1^{er} janvier 1937 au 3 septembre 1939

1^o *Réforme de l'enseignement.* — Le travail le plus important de cette période concerne l'élaboration des arrêtés, programmes, horaires, instructions relatifs au Premier cycle (6^e, 5^e, 4^e, 3^e). Il fut terminé pour la rentrée d'octobre 1938. A cette date, la réforme joua pour les classes de 6^e des lycées et collèges et pour les années préparatoires de l'enseignement primaire supérieur. Un an plus tard, elle commencerait à jouer pour la classe de cinquième, et ainsi de suite.

L'ensemble *Programmes, horaires, instructions* forme un volume (14×26) qui a plus de 300 pages. Il fut édité par la Fédération Générale des Pupilles de la Nation, et à leur profit. Il n'est pas question d'analyser ce livre; il suffit d'en signaler le préambule qui définit l'objet, l'esprit et la méthode de l'enseignement du second degré. Son objet : former l'esprit des enfants et en faire des hommes. Son esprit : primauté de l'intelligence, pas de méthode d'autorité, esprit libéral. Sa méthode : méthode active, poser des problèmes, partir de l'expérience accessible à l'enfant, élargir l'expérience, cultiver la mémoire, mettre en œuvre le savoir acquis, nécessité du travail. Cette sèche énumération ne suffit pas à montrer la place donnée à l'observation, aux séances de plein air, aux loisirs; l'enseignement dans le premier cycle est rendu plus concret.

— Albert Châtelet n'était pas homme à se laisser absorber par les questions pédagogiques. Il s'intéressait au bien-être matériel des élèves et il restait bâtisseur. Il fut ainsi conduit à deux réformes moins spectaculaires que la précédente, mais importantes : la mise en régie des gros internats des collèges et des écoles primaires supérieures, et la réorganisation du service des constructions scolaires.

2^o *Régie des internats.* — Depuis longtemps, on savait que certains chefs d'établissement, à la tête de gros internats, étaient des « marchands de soupe », c'est-à-dire qu'à côté de leur action pédagogique — qui pouvait être excellente — ils avaient des occupations fructueuses d'ordre commercial; il y en avait quelques-uns dans l'Académie de Lille. Une enquête, faite par un économiste de lycée et un économiste d'école normale, montra qu'au-dessous de 70-80 internes, les bénéfices réalisés dans un bon internat sont la juste rémunération du travail supplémentaire du directeur et surtout de sa femme, qui est l'animatrice de l'internat. Au-delà, les bénéfices croissent très rapidement avec le nombre des internes. C'est dans ce cas qu'il peut être intéressant de mettre l'internat en régie d'Etat ou en régie municipale, ce qui implique un économiste et une indemnité pour le chef d'établissement qui conserve la responsabilité de l'internat; le traitement de l'économiste et l'indemnité sont prélevés sur les bénéfices de l'internat.

L'opération était délicate; elle réussit.

3^o *Constructions scolaires.* — A part quelques lycées dits "nationaux" (presque tous à Paris) parce que les bâtiments sont propriété de l'Etat, les bâtiments des autres

établissements scolaires sont propriété de communes. Toutefois, celles-ci peuvent recevoir des subventions de l'Etat pour l'édification, les grosses réparations et les transformations importantes des bâtiments scolaires.

M. Châtelet put faire construire des lycées et des collèges. A Paris, en particulier, deux grands lycées de filles furent édifiés et il en visita les chantiers à plusieurs reprises; le projet d'un troisième était au point et d'autres constructions étaient prévues. Mais l'attribution des subventions lui semblait défectueuse et, avec son collègue du Premier degré, il décida de l'améliorer.

Une demande de subvention faite par une commune devait être acceptée par le Conseil général, qui fixait l'ordre d'urgence. La demande était ensuite adressée au ministère, accompagnée d'un dossier comprenant les plans de la construction projetée et les pièces financières nécessaires à la fixation de la subvention. Le tout arrivait dans un bureau de la direction intéressée, bureau dont le personnel n'était ni architecte, ni pédagogue. Il préparait une réponse soumise à la signature du directeur. Or, les plans étaient parfois faits, par raison d'économie, par des architectes d'occasion, des entrepreneurs de la région ou des agents voyers cantonaux; il en résultait des établissements incommodes et sans beauté. Parfois même la construction réalisée grâce à la subvention n'était pas celle dont le projet avait été adopté. La situation fut grandement améliorée en adjoignant, aux deux inspecteurs généraux chargés des constructions scolaires, une commission d'architectes expérimentés, qui examinaient les plans, les acceptaient ou les refusaient, ou indiquaient les modifications à leur apporter. Les inspecteurs généraux devaient s'assurer de l'utilité du projet, de contrôler au cours de la construction qu'elle était bien conforme au projet approuvé; enfin, ils devaient être présents à la réception des travaux.

Les résultats furent bons et M. Châtelet eut l'occasion de faire preuve d'une grande fermeté. Toutefois, il regretta souvent de ne pas avoir, à Paris, autant de liberté, pour ses initiatives, qu'il en avait à Lille. La direction du Budget et le contrôleur des dépenses engagées étaient trop exigeants à son gré. Le décret du 21 avril 1939 sur le régime des subventions en matière de travaux civils lui ôta toute liberté.

4° *L'année scolaire 1938-1939.* — La rentrée se fit normalement, au lendemain de Munich. Les innovations (après-midi de plein air, loisirs dirigés) donnèrent des résultats intéressants, en particulier avec un professeur de sciences naturelles du lycée Carnot. Il fut chargé de prononcer le discours d'usage à la distribution des prix du Concours général le 11 juillet 1938. Le ministre profita de l'occasion pour justifier le retour au concret et définir les loisirs dirigés, nouveautés de sa réforme. « Que sont donc ces loisirs dirigés ? Sans doute, au début, ils apparaissent à certains comme une expression barbare et inquiétante, qui devait recouvrir une audace inconnue et peut-être subversive... Or, ceux-là mêmes, observons-le, qui s'affirmaient intrigués au début, déclarent aujourd'hui que nous n'avons rien inventé... Invente-t-on souvent ! »

La seconde guerre mondiale vint interrompre cette réussite. Après Munich, qui annonça la fin prochaine de la Tchécoslovaquie, notre alliée fidèle, la grande majorité des Français crut que la paix était assurée. Il n'en était pas ainsi au Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale, où j'eus la chance d'être auditeur, en qualité de repré-

sentant de l'Education Nationale. La mise en route des fabrications de guerre dans des usines de la région parisienne que nous visitâmes prouva que nous vivions en période de *prémobilisation*.

A la mi-mars 1939, Albert Châtelet, président de la Fédération scout des "Eclaireurs de France" et partisan du rapprochement entre les hommes, organisa une soirée cinématographique au Musée pédagogique pour présenter deux films sur la formation de la jeunesse en Allemagne et en France. Le hasard fit qu'au cours de l'entracte la nouvelle arriva de la pénétration des troupes nazies en Bohême. Cette fois, c'était la fin de la Tchécoslovaquie. La France fit une mobilisation partielle. Le Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale ferma ses portes avant la date prévue : les officiers supérieurs ou généraux qui le fréquentaient avaient été rappelés d'urgence dans leurs états-majors de grosses unités.

A la fin d'août 1939, l'inquiétude devint grande ; on pressentait qu'Hitler, poursuivant son brigandage, allait envahir la Pologne, protégée de la Grande-Bretagne et de la France. L'une et l'autre honorèrent leur signature ; la guerre fut déclarée le 3 septembre. Lorsque Jean Zay nous apprit la nouvelle, vers 16 heures, j'eus l'impression très nette que la réforme en cours était condamnée.

3 septembre 1939 - 31 juillet 1940

Naturellement, la mobilisation générale désorganisa les services de l'Education Nationale en les privant d'une fraction importante de son personnel masculin (administrateurs et maîtres) et en déclenchant l'application des mesures de défense passive (repliement de population de la zone frontalière, déplacement d'élèves habitant des villes particulièrement exposées aux bombardements aériens, repliement du ministère en Indre-et-Loire). Des regroupements assez délicats du personnel disponible durent être faits pour assurer une marche à peu près convenable des études, en particulier dans les classes préparatoires aux Grandes Ecoles. « Le tout alla du mieux qu'il put ».

Le personnel du ministère se scinda en deux groupes, le 15 septembre : un échelon à faible effectif, formé par les directeurs et quelques fonctionnaires de qualité, resta à Paris, près du nouveau ministre (Yvon Delbos remplaçait Jean Zay, mobilisé) ; le reste, c'est-à-dire plusieurs centaines de personnes avec les proches, partit par train spécial pour Azay-le-Rideau, bourg de quelque 2 000 habitants, avec des inspecteurs généraux représentant les quatre directions (Th. Leconte et moi pour le second degré). Le magnifique château devait abriter les bureaux des Premier et Deuxième degrés et du Supérieur. Les premières semaines furent difficiles. Nous étions partis avec l'assurance que tout était prêt pour que nous puissions travailler ; il ne manquait que le matériel de bureau (tables, chaises, casiers) et un éclairage suffisant que le secteur d'Azay, déjà saturé, ne pouvait améliorer. D'autre part, on n'avait pas prévu que la plupart des fonctionnaires, logés chez l'habitant, ne pourraient pas prendre leurs repas à l'hôtel : il fallut édifier deux baraquements près de la grille du château pour disposer d'une cantine. Enfin, tout s'arrangea et, grâce à M. Prost, le jeune et actif économiste, la période de la « drôle de guerre » fut une période tranquille à Azay-le-Rideau, malgré un hiver rigoureux. — Par contre, une affaire marcha moins bien par suite de l'indolence aimable fréquente chez les habitants du Val de Loire. Le repli

de ministères dans la région de Chinon augmenta notablement la population scolaire du collège Rabelais, déjà à l'étroit en temps de paix. La décision fut prise de construire des baraquements près des ruines du château. Le travail, confié à un architecte local, avançait lentement.

Grâce au bon fonctionnement de nos services à Azay, nous pûmes, mon collègue et moi, nous absenter alternativement pour faire des inspections ou pour voir notre directeur, à Paris. Il venait de temps à autre à Azay; un jour, il m'emmena visiter, avec le recteur de Poitiers, le centre de préparation à l'École Normale Supérieure (Lettres), déplacé à Royan.

L'échelon de Paris, pendant la même période, eut une initiative intéressante et qui a pris une grande extension ensuite. Avec quelques professeurs disponibles à Paris, l'*enseignement par correspondance* fut créé. Il eut pour directeur M. Vial, l'ancien directeur de l'Enseignement secondaire, assisté de M^{lle} Cottard, une économiste détachée d'un très grand secours.

10 mai 1940. — C'est la fin de la « drôle de guerre ». La brèche de Sedan : l'armée coupée en deux. Les mauvaises nouvelles arrivent en cascade : Dunkerque; les Allemands franchissent la Somme, puis la Seine. Des réfugiés de la région parisienne, des soldats débraillés, sans armes, passent à Azay... Le moral du personnel fléchit de jour en jour. Le 15 juin, l'échelon parisien arrive à Azay, au complet. Le 16, l'ordre est donné à une partie du personnel de partir dans l'après-midi, par la route, en direction de Bordeaux où se trouve le président de la République. Le gros du personnel reste à Azay avec le directeur du Personnel et de la Comptabilité et plusieurs inspecteurs généraux.

Le 17 juin, l'échelon qui va sur Bordeaux se retrouve, vers midi, au collège de Saint-Jean-d'Angély, pour le déjeuner. La radio nous fait entendre la voix chevrotante du maréchal, chef du gouvernement; il annonce qu'il a demandé un armistice. Des yeux se sont mouillés de larmes... En fin d'après-midi, après une longue attente à l'entrée du pont, nous arrivons à Bordeaux et commençons à nous installer au lycée Michel-Montaigne.

La ville, que j'avais vue plusieurs fois en temps de paix, est surpeuplée : beaucoup de réfugiés et d'hommes politiques; Pétain et sa suite. L'atmosphère est lourde; des bruits contradictoires circulent. Durant les premières nuits, les Italiens font tomber des bombes sur la ville.

Le 19 dans la matinée, le police nous prévient que Désiré Cohen, sous-directeur du Personnel des lycées et collèges, vient d'être retrouvé dans la Garonne, à Bègles. Nous sommes consternés; nous l'avions bien connu, à Azay, et il avait notre estime et notre amitié. Après les pénibles formalités d'usage, son corps est inhumé dans le cimetière de Bègles, dans la plus stricte intimité (nous étions quatre, dont Albert Châtelet). Pressentant le sort qui serait réservé aux Juifs pendant l'occupation, il préféra se donner la mort dès le début.

Ensuite, ce fut l'attente du départ vers un lieu encore inconnu; voyage par la route, en convoi; Th. Rosset, doyen des directeurs, serait le chef du convoi. Il eut ainsi une distraction que ses collègues n'avaient pas. Presque tous les jours, il réunissait les

conducteurs des voitures dans la cour du lycée pour leur donner les consignes de la marche en convoi. Il savait apporter des variantes plaisantes à ces causeries en plein air.

Dans la journée, l'animation était grande à l'entrée du lycée; les nombreux universitaires qui se trouvaient à Bordeaux venaient toucher les deux mois d'avance de traitement qui leur étaient accordés. Certains venaient nous voir, mon collègue et moi, à la recherche d'un conseil ou d'un réconfort. Ainsi occupés, nous n'avons pas connu l'ennui. Un jour, par la porte d'entrée du lycée, ouverte à deux battants, nous vîmes passer une longue file de motocyclistes allemands, aux costumes camouflés, qui filaient vers la frontière espagnole. Ils passèrent entre deux haies épaisses de curieux; nous en fûmes choqués.

Le 28 juin, nous apprenons que le départ est fixé au lendemain pour Le Mont-Dore ou Vichy.

Dans la matinée du 29, départ pour Tulle, par très beau temps. Le 2 juillet, nous apprenons que le gouvernement s'installe à Vichy. Après le déjeuner, je quitte Tulle avec l'économiste attaché à la direction du Second degré pour préparer le "cantonnement". Le 3, dans le courant de l'après-midi, le convoi de l'Education Nationale arrive à Vichy.

Le séjour à Vichy. — Les services du ministère s'installèrent à l'école primaire supérieure de garçons, à proximité de l'Hôtel de Ville. Le bureau du directeur fut réservé à M. Émile Mireaux, directeur du *Temps*, sous-secrétaire d'Etat. Les fonctionnaires du ministère disposèrent des salles de classe et de la cour intérieure. Le lieu le plus fréquenté fut une portion de la galerie sur laquelle débouchaient les sorties des classes, parallèle à la rue. Des bancs adossés au mur des classes faisaient face à la cour. Là, se trouvaient souvent les directeurs Rosset, Châtelet, Sorre, qui parlaient en attendant d'être convoqués par M. Mireaux; le quatrième, Luc, directeur de l'enseignement technique, faisait bande à part; il s'installait dans une classe, à la place du professeur; le plus souvent, il lisait un roman policier. Mon collègue et moi, nous nous installions dans la même classe et recevions des visiteurs.

Dans la rue et à l'école, je trouvai des figures connues, curieuses à observer en cette triste période.

Peu après notre arrivée, je croisai une femme de la grande bourgeoisie, que j'avais vue à différentes reprises pour des questions d'aide à la jeunesse étudiante. Je la saluai, elle s'arrêta. Après les politesses d'usage, elle me dit : « Enfin, nous avons un gouvernement propre ! » Je ne sais ce qu'elle pensa de la suite. Le soir du 10 juillet, les parlementaires avaient piteuse figure. Le lendemain, l'un d'eux (un brave socialiste) tenta de se justifier d'avoir voté pour Pétain en invoquant la forte impression que lui avait faite le discours de Laval : il avait les larmes aux yeux. Tout de même, il avait accepté la fin de la III^e République, née et morte à Sedan.

A l'école, je vis des quémandeurs (universitaires, artistes) qui savaient que les périodes de crise permettent des ascensions dans la hiérarchie sociale. Je vis aussi les remplaçants prévus venir aux nouvelles. L'un d'eux eut la "délicatesse" de dire à son archicube : « Châtelet, il paraît que tu vas être remplacé ». Il le fut, en effet,

ainsi que Rosset et Sorre. Mais Rosset fut nommé conseiller-maître à la Cour des Comptes; Sorre, professeur de géographie à la Sorbonne; tandis qu'Albert Châtelet, relevé de ses fonctions en raison de sa participation aux réformes de l'enseignement sous le ministère de Jean Zay, reçut une nomination à une chaire de la Faculté des Sciences de Caen, où il n'enseigna pas. Jusqu'au bout, il sut prendre ses responsabilités : c'était un Chef. Quant à Luc, il conserva la direction de l'Enseignement technique, on ne sait à quel prix.

* * *

Que subsiste-t-il du passage d'Albert Châtelet à la Direction de l'Enseignement du Second degré ? — Les réformes secondaires : régime des internats, organisation du service des constructions scolaires, enseignement par correspondance. La réforme de 1937, d'une bien plus grande portée, a été presque complètement détournée de son but par la loi et les décrets du 15 août 1941, préparés sous la direction de M. Jérôme Carcopino, sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse. Pour être édifié, il suffit de parcourir la table chronologique des textes dans le *Manuel de Législation* à l'usage du Second degré, de L. Cros et R. Devèze.

MAURICE BARRÉE.

ALBERT CHATELET ET LES JEUNES

Il n'est aucun aspect des problèmes de jeunesse, des problèmes d'éducation, qui n'ait été abordé — et de quelle manière magistrale — par M. Albert Châtelet, et qui n'ait été marqué pour longtemps par son esprit clairvoyant et efficace. Son œuvre restera vivante dans ce domaine, et son exemple continuera de guider des générations.

L'homme reste présent à nous, avec sa haute stature et son abord bienveillant. L'œil pétillant sous la broussaille du sourcil, le sourire narquois par pudeur, la main largement tendue, le corps massif, il vous communiquait un sentiment de sécurité combien précieux dans les moments difficiles que tous les animateurs de mouvements de jeunesse et d'associations d'étudiants connaissent.

Il faisait bon suivre son ferme jugement et son pas régulier.

Ses qualités firent d'abord de M. Châtelet un constructeur, un novateur. Dès 1928, alors qu'il était recteur de l'Université de Lille, M. Châtelet montrait l'acuité de sa vision à longue distance, en résaliant la première Cité Universitaire de province, construite avec l'aide de l'Office départemental des Habitations à Bon Marché. En un an, M. Châtelet s'assura le concours de l'administration supérieure du département, de la ville et de l'office départemental des H.B.M. Dès 1931, 300 étudiants et étudiantes étaient ainsi accueillis. Parallèlement, M. Châtelet réalisait, à Lille, une Faculté de médecine incluse dans un hôpital, ce qui préfigurait, vingt ans à l'avance, la formule des Centres hospitaliers actuels.

Sa célèbre persévérance, plus forte que toutes les inerties, allait également se révéler à la fondation Sanatorium des Etudiants de France, devenue depuis Fondation Santé des Etudiants de France, dont il fut administrateur depuis 1934 jusqu'à sa mort, qui le surprit alors qu'il en était devenu président. Albert Châtelet n'a jamais cessé de suivre, ou plutôt d'animer, les travaux du Conseil d'administration de la fondation. En 1938, lorsque les travaux d'agrandissement du sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet, qui en étaient alors au gros œuvre, se trouvèrent gravement menacés par une coalition d'intérêts, Albert Châtelet quitta Paris en hâte pour Saint-Hilaire avec Gustave Roussy, alors Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Dominant la situation et culbutant les objections, ils sauvèrent la construction entreprise. Ensuite, M. Châtelet a constamment suscité et encouragé les nouvelles créations, ne s'épargnant aucun effort et donnant de sa personne pour obtenir des pouvoirs publics les autorisations et les crédits nécessaires.

Sa grande expérience d'administrateur universitaire allait permettre à M. Châtelet, qui avait été président des Eclaireurs de France, de 1936 à 1944, de donner sa mesure lorsqu'il fut nommé, en 1945, directeur des Mouvements de Jeunesse et d'Education populaire, alors qu'il était professeur à la Faculté des Sciences de Paris. Il s'était tou-

jours intéressé aux activités éducatives sous toutes leurs formes. Ses fils, qui avaient tous fait du scoutisme chez les Eclaireurs de France, l'avaient introduit dans ce milieu qu'il avait tout de suite aimé et où, très vite, il devint le guide.

Soucieux d'efficacité, M. Châtelet tint tout d'abord à donner à sa direction une structure administrative analogue à celle des autres directions du ministère. Pour animer cette direction, il fit appel à des universitaires, car il considérait que les œuvres de jeunesse qui lui étaient confiées étaient inséparables de l'Ecole publique. Il s'intéressa alors aux colonies de vacances et à la formation de leurs moniteurs, prenant par ailleurs des initiatives hardies qui lui étaient dictées par son dynamisme et son sens de l'avenir. Il développa les Ecoles de neige en souhaitant, à cette occasion, d'une manière générale qu'une collaboration organique s'établisse entre sa direction et la direction de l'Enseignement du premier degré. Au même moment, les mouvements de jeunesse et les Auberges de jeunesse bénéficiaient de son appui très actif, de son autorité et de son énergie. Il prit l'initiative de donner au Jamboree de la Paix, organisé en France, à Moisson, les moyens nécessaires, renversant les obstacles créés par la routine et la mauvaise volonté. Il était, en effet, convaincu à la fois tant de l'efficacité du scoutisme que de l'importance pour l'avenir de la paix des rencontres internationales de jeunes.

Il travailla pour que les Auberges de jeunesse aient enfin des structures nationales qui permettent la réalisation d'un réseau cohérent.

Sentant toujours combien une structure organique est nécessaire, M. Châtelet fit introduire parmi les Conseils dont est issu, et que couronne le Conseil supérieur de l'Education Nationale, le Conseil de l'Education populaire et des Sports, qui permet l'élaboration dans ce domaine d'une politique avec le concours et la collaboration de tous les intéressés. En même temps, M. Châtelet donnait son appui à un projet de texte législatif qui aurait pu être la Charte de l'Education populaire. Si ce texte d'ensemble n'a pas encore vu le jour, du moins est-il important de souligner qu'il n'a cessé d'inspirer la plupart des mesures intervenues depuis ou souhaitées encore aujourd'hui.

Des résultats fondamentaux pour l'avenir furent obtenus sur l'initiative directe de M. Châtelet : mise à la disposition d'enseignants ou détachement de fonctionnaires auprès des associations ou fédérations agréées, congés spéciaux destinés à permettre la formation des cadres syndicaux et des animateurs de mouvements de jeunesse.

Dans tous ces domaines, M. Châtelet faisait preuve d'une imagination remarquable servie par des qualités d'adaptation exceptionnelles, qui lui permettaient de trouver des solutions humaines — souvent hardies — aux problèmes posés.

C'est ainsi que nommé, en 1937, directeur de l'Enseignement du Second degré, il ne cessa d'apporter son appui à la jeune association créée quelques années plus tôt et qui — elle allait devenir le B.U.S. — s'était donné pour objectif d'aider les étudiants à choisir leur orientation dans les meilleures conditions possibles.

Il fut ainsi tout de suite dévoué à l'action du Bureau Universitaire de Statistique, comprenant l'importance de l'orientation scolaire et, par là même, il fut à l'origine de la création du Service d'orientation scolaire et universitaire de cet organisme.

Devenu Doyen de la Faculté des Sciences de Paris, il désirait établir des liens entre le B.U.S. et sa faculté, y voyant le moyen de mieux servir les étudiants. Après que le B.U.S. fut, en 1954, transformé en établissement public, M. Châtelet en devint tout naturellement le président, avec la confiance et l'amitié de tous.

La lutte qu'il soutint alors pour défendre l'autonomie et l'indépendance de cet organisme, critiqué et menacé avant même d'avoir été mis en place, illustre bien le désir de M. Châtelet de sortir d'ensembles purement administratifs pour permettre aux usagers de faire entendre leurs opinions. Il sut finalement imposer le respect du statut du B.U.S. de 1954, et éviter que fût dénaturé l'esprit dans lequel il avait été élaboré. Il faut savoir, en effet, que la générosité naturelle de M. Châtelet, comme sa connaissance des hommes et son désir de bien les utiliser, l'avait, bien entendu, amené, aux approches de la cogestion étudiante des œuvres qui leur sont destinées, à faire, un des tout premiers, confiance aux jeunes dirigeants du mouvement étudiant.

Il n'est vraiment pas de domaine intéressant la vie des étudiants qu'il n'ait marqué de son empreinte. Notamment, en acceptant de présider le Centre universitaire de Polycopiage, en 1949, son exemple et son influence auprès de ses collègues, professeurs de faculté, allaient être déterminants pour l'avenir de la reproduction des cours par les associations d'étudiants. Parallèlement, et pendant de nombreuses années, M. Châtelet présidait l'Office du Tourisme Universitaire.

Sa foi dans la jeunesse était entière, et sa collaboration avec les dirigeants étudiants se faisait sans réticence et, au contraire, avec un enthousiasme qui était sans doute le propre de son style.

Cela, les étudiants français l'ont très bien compris et lors de ses obsèques, d'une simplicité impressionnante, qui se déroulèrent le 2 juillet 1960 au cimetière Montparnasse, les amis du défunt, pour beaucoup ses contemporains, ont vu marcher à leurs côtés les jeunes présidents des Associations générales d'Etudiants groupés autour du Bureau de l'Union Nationale des Etudiants de France.

Les jeunes et ses étudiants, qui ont eu la chance de le connaître, ont mesuré la valeur du professeur, de l'économiste, du sociologue, de l'homme foncièrement épris de liberté, de droiture et de justice bienveillante qu'était M. Châtelet.

Il était bon, croyait en la sincérité des sentiments d'amitié, se riait des manifestations de respect que commanderaient les mondanités ou le protocole dont il a toujours ignoré les principes et les règles.

Quel mépris ne témoignait-il pas à l'encontre de ceux qui n'hésitaient pas à sacrifier l'honneur, l'honnêteté et l'amitié pour donner libre cours à leur égoïsme, à leur soif de puissance !

Il accordait à ses amis, nombreux, tout de lui-même. Cela lui permettait de ne rien leur dissimuler de ses opinions, de ses appréciations toujours formulées avec le souci de ne heurter aucune susceptibilité.

Intransigeant, ferme sur les principes, il savait analyser les faits et dégager les solutions les plus logiques et aussi les plus profitables aux intérêts de la collectivité et des individus.

En définitive, c'est toute son action qui explique l'influence de M. Châtelet, si profondément respectée, recherchée, déterminante et si peu imposée. C'est toute son œuvre qui entraîne l'admiration de jeunes qui conserveront à la mémoire d'Albert Châtelet le souvenir le plus fidèle.

J. LESUISSE,
*Président d'Honneur de la
Fédération des Etudiants de Paris.*



ALBERT CHATELET
DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

10 février 1949 - 5 janvier 1954

*

Le 10 février 1949, M. Jean Cabannes, désirant se consacrer entièrement à la direction du laboratoire des Recherches Physiques, ne sollicita pas le renouvellement de son mandat de Doyen. Son collègue et ami, le professeur Albert Châtelet, fut pressenti pour lui succéder et, presque aussitôt, présenté en première ligne par l'Assemblée des Professeurs de la Faculté des Sciences. M. Châtelet remercia ses collègues : « Il est trop tard, déclara-t-il, pour faire une profession de foi, et trop tôt pour exposer un programme », mais il vouera avec joie au Service de la Faculté l'expérience acquise durant vingt-sept années d'activité administrative comme doyen, recteur ou directeur. Trois ans plus tard, le 14 février 1952, écoutant la voix de l'amitié plutôt que celle de la sagesse, le Doyen acceptait de voir prolonger sa mission à la tête de la Faculté.

En toute circonstance il eût été le « bon doyen » dans la plus haute acception du terme, mais en ce début de 1949, la Faculté se trouvait à un tournant crucial, voire dramatique, de son destin. Une foule de problèmes urgents exigeait non seulement une compétence administrative éprouvée mais un ensemble de qualités humaines rarement réunies dans une même personnalité : expérience des questions et des hommes, ténacité, inaltérable optimisme, jeunesse de cœur et d'esprit; malgré ses 66 ans, le nouveau doyen était effectivement un jeune, ce père de famille de neuf enfants n'avait jamais eu le temps de vieillir, aimant passionnément la jeunesse, sachant admirablement s'en faire comprendre et aimer, la retrouvant dans toutes les activités scolaires et péri-scolaires auxquelles il se dévouait; il était le guide précieux, indulgent, auquel on ne s'adressait jamais en vain.

Ceux qui l'ont bien connu, ils sont nombreux, ne peuvent oublier sa carrure imposante et cette silhouette de Viking, adoucie par le plus avenant des sourires et par cette large main tendue qui mettait chacun si à l'aise.

*
* *

Les prédécesseurs immédiats du Doyen Châtelet avaient dû assumer de bien lourdes et ingrates responsabilités. Le pays, endeillé et ruiné, se trouvait alors aux prises avec tant d'impératifs angoissants, qu'il eût été bien présomptueux d'escompter avant longtemps les dotations substantielles sans lesquelles il devenait chaque jour

plus impossible d'assurer des enseignements de qualité. Si, en ce début de 1949, quelques indices favorables laissaient augurer des lendemains meilleurs, la priorité de principe timidement reconnue aux dépenses de l'Education Nationale ne devait entrer dans les faits que beaucoup plus tard.

Lorsque M. Albert Châtelet prit possession de son fauteuil décanal, la situation financière de la Faculté ne permettait donc pas de faire face aux exigences des rentrées scolaires prochaines et moins encore d'envisager un plan d'avenir. Le renouvellement et la modernisation nécessaires du matériel désuet ou hors d'usage des services généraux, laboratoires de recherche, services de travaux pratiques, amphithéâtres et salles de cours, réserves d'appareils et de produits, ateliers, serres, cultures et élevages, nécessitaient de très larges investissements. Or, le budget total de la Faculté s'élevait alors à 173 millions, chiffre absolument insuffisant.

Le Doyen Châtelet s'en convainquit très vite en s'astreignant, jour après jour, à visiter en détail toutes les installations de la Faculté à la Sorbonne et dans ses nombreuses annexes. D'autres que lui en eussent éprouvé quelque découragement, mais les solutions difficiles convenaient à l'homme d'action comme au mathématicien. Fort de sa conviction il se mit aussitôt en campagne, brandissant partout où il le fallait son cahier de revendications bourré d'arguments.

Dès la première année de sa gestion, le budget de la Faculté passe de 173 à 278 millions. Mais les crédits accordés étant de 75 millions inférieurs aux crédits demandés, il fait adopter par l'Assemblée un rapport étincelant soulignant l'urgence extrême d'une dotation complémentaire que son éloquente insistance lui fera obtenir. Sous son impulsion heureuse, le budget de la Faculté s'élèvera, en 1953, à 880 millions, dépassant ainsi le quintuple du chiffre primitif.

Cette ascension rapide et spectaculaire étant constituée surtout par l'apport de dotations de la Direction Générale de l'Enseignement supérieur obtenues à grand renfort de démarches. Aucun obstacle ne paraît insurmontable au Doyen Châtelet. Si quelque difficulté survient, sa connaissance des rouages administratifs lui fait bien vite découvrir les points de friction. Il ne laisse rien au hasard, ne dédaigne nullement les menues compétences et, par son abord cordial, il obtient des concours même dans les arcanes les plus retranchés des Services financiers ou des Contrôles de dépense.

*
* *

Ayant doté la Faculté de moyens financiers honorables, le Doyen Châtelet peut consacrer le meilleur de son activité créatrice à l'angoissante question des locaux et éviter, peut-être de justesse, la fermeture de la Faculté que d'aucuns finissent par croire inéluctable. Pour l'Université de Paris, la « Halle aux Vins », seule ressource possible d'extension "intra muros", a jusqu'ici fait figure de forteresse inexpugnable.

Le 26 août 1944, les bombardiers allemands attaquent Paris libéré et détruisent 125 celliers des entrepôts sur 187. Le moment paraissant vraiment propice, le Doyen Paul Montel engage de pressantes démarches qui aboutissent à une importante réunion interministérielle. Un accord général intervient. En 1946, le Préfet de la Seine croit pouvoir annoncer officiellement le transfert prochain à Bercy des installations de la

Halle aux Vins et précise que les emplacements libérés seront mis à la disposition de l'Université de Paris, pour y édifier la nouvelle Faculté des Sciences.

Hélas ! en 1949, le quadrilatère de 14 hectares des entrepôts Saint-Bernard, entre Muséum et Quartier latin, n'a toujours pas changé de destination, ses installations anarchiques et lépreuses déshonorent plus que jamais l'un des principaux accès de Paris. Naturellement, les celliers et chais sinistrés ont été reconstruits malgré les engagements pris.

Appuyé par ses collègues unanimes, par les Associations d'Etudiants et par M. le recteur Sarrailh, dont nul ne peut oublier les vibrantes interventions aux séances de rentrée des Facultés, le Doyen Châtelet aborde de front le gigantesque problème.

Alors même qu'il disposerait des terrains et d'une masse de crédits suffisants pour un premier démarrage des travaux, le Doyen devrait calmer les trop légitimes impatiences, car les enquêtes et études préalables exigent à elles seules de longs délais. M. le Doyen Châtelet qui fut naguère, à Lille, puis à la tête de l'Enseignement du second degré, un grand bâtisseur, sait qu'en pareille matière les miracles sont impossibles. Les vastes ensembles dont il rêve ont peu de chances de surgir durant son décanat, mais on lui devra d'avoir gagné les premières batailles pleines de conséquences heureuses pour l'avenir.

C'est ainsi qu'il emporte de haute lutte la signature d'une convention permettant l'implantation de douze salles de travaux pratiques de Physique, assorties de laboratoires et services annexes, en superstructure sur les celliers bordant la rue de Jussieu (futurs laboratoires Félix Esclançon). La cohabitation même temporaire des laboratoires et des commerçants en spiritueux est une gageure, mais comment éviter de telles formules lorsque les étudiants sont dans la rue ? Parallèlement, il amorce avec un propriétaire voisin les négociations qui, menées à bien par son successeur, permettront une extension des laboratoires du P. C. B.

Nul ne peut ignorer, désormais, la grande misère de la Faculté, qui est aussi celle de ses trop nombreux usagers. Le chiffre des étudiants qui, en 1890, était de 390 devient 4 550, en 1940, et 10 655, en 1953-54. Egalement édifiante la statistique portant sur des périodes quinquennales des thèses soutenues devant les jurys de la Faculté : 10 (1815 à 1820), 175 (1900-1905), 255 (1920-1925), 527 (1935-1940), 850 durant les cinq dernières années (1949-1953). La Faculté comptait en 1805, date de sa création, 9 professeurs titulaires, 80 en 1954. En quittant la Faculté le 1^{er} janvier 1954, le Doyen confiait à son successeur l'administration de près de 12 500 personnes.

Le Doyen Châtelet revendique l'ouverture immédiate de chantiers sur une large bande de terrains situés dans la partie haute de la Halle aux Vins. Quatre hectares doivent pouvoir être rendus assez rapidement disponibles ; l'opération étant favorisée par les résultats de contacts pris par le Doyen auprès de l'un des principaux négociants, lequel se déclare disposé à abandonner ses installations moyennant une indemnisation (165 millions) que chacun s'accorde à trouver raisonnable.

Hélas ! l'arrangement amiable envisagé est tenu pour non orthodoxe par les services financiers, la direction des approvisionnements de la Seine, attachée aux intérêts vinicoles, le considère comme prématuré et inopportun. Le négociant renonçant à

s'installer ailleurs se modernisera sur place à grands frais, son éviction sera extrêmement onéreuse.

La proposition du Doyen viendra grossir le dossier des occasions perdues. Toutes les résistances rencontrées et le respect excessif d'intérêts (disons à court terme) obligeront l'Université et les futurs Doyens à adopter des solutions de détresse où le caractère d'utilité immédiate l'emportera sur le souci d'esthétique.

*
* *

Le doyen Châtelet non découragé — il ne l'était jamais — réalisant que rien d'immédiat ne pourrait advenir dans le projet de Paris-Halle aux Vins, se rejeta sur la recherche d'espaces libres en banlieue et sur les solutions que pourrait lui suggérer son esprit fertile. Tous ses collègues appuyèrent son action et il serait injuste de ne pas signaler aussi le concours dévoué et bénévole de trois jeunes chefs de travaux, MM. Bouchez, Mattler et Rateau; ce dernier, chargé de prospector les terrains disponibles de la banlieue sud, signalera à M. le doyen Châtelet l'existence de possibilités à Orsay et mènera à bien toutes démarches utiles pour l'acquisition du domaine de Launay et de la propriété du Grand-Mesnil, et ce dans des conditions fort avantageuses. Enfin les premiers contacts pris avec M. l'ingénieur Richard, dont l'activité fut par la suite prépondérante, remonte à cette période active de prospection et d'avant-projets.

Le choix préférentiel de la zone sud de Paris est lié à l'existence de communications directes et rapides avec le quartier latin, les cités universitaires et de très nombreux organismes d'enseignement et de recherche à Antony, Arcueil, Fontenay, Sceaux, Saclay, Gif-sur-Yvette, etc. Mais cette implantation soulevait bien des difficultés. Peu avant le décanat de M. Châtelet, en 1948, le gouvernement n'avait-il pas lui-même été mis en échec, car il dut abroger l'ordonnance du 24 octobre 1945 approuvant la création d'un centre universitaire et scientifique à Arcueil-Gentilly-Montrouge. Les votes défavorables de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République étant assortis d'arguments quelque peu démagogiques.

Le propos du Doyen Châtelet, lorsqu'il commença ses recherches, était de s'éloigner le moins possible de Paris, avec pour objectif premier de mettre fin à la situation alarmante du P.C.B., récemment aggravée par la création d'une section de P.C.B. dentaire, et à celle des enseignements préparatoires (M.G. - M.P.C. - S.P.C.N.), devenus depuis peu obligatoires.

Son plan qui, plus tard, devait servir de base d'étude pour l'édification du complexe d'Orsay, envisageait le transfert hors de Paris de certains laboratoires de Physique et de Chimie-Physique. Le Doyen pensait aussi rassembler en banlieue d'importantes installations de Mécanique Physique comme certains services de recherche ressortissant à l'Institut d'Optique ou à l'Institut de Physique du Globe. Le plan d'ensemble qu'il imaginait prévoyait aussi, avec des espaces verts, une piscine et un terrain de sport, d'importants services généraux : secrétariat annexe, salles de réunions, bibliothèque, centrale d'énergie, atelier et magasin généraux, et pour les départements de biologie de vastes emplacements où seraient aménagés des serres, élevages et terrains d'expériences. Toutes réalisations qui ne sauraient trouver leur place, ni même leur raison d'être à l'intérieur de la capitale.

Les services centraux du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, et le Comité d'aménagement de la région parisienne, orientèrent les investigations du Doyen Châtelet sur la périphérie du fort de Montrouge et plus tard sur un vaste emplacement de quatre-vingt-dix hectares, à Bagneux-Bourg-la-Reine.

Le projet du fort de Montrouge, auquel les municipalités intéressées paraissaient disposées à souscrire, aurait convenu à la rigueur, si le fort avait pu être entièrement désaffecté et libéré, mais les travaux à prévoir : arasement de toute une zone de bâtiments militaires construits en "dur", eussent été considérables.

Le projet de Bagneux-Bourg-la-Reine retint longtemps l'attention du Doyen en raison de sa grande proximité de Paris et de son exposition assez favorable. L'Assemblée de la Faculté et le Conseil de l'Université lui firent un excellent accueil. Malheureusement, une première instance de la Faculté devait être rejetée par la Commission de Contrôle des opérations immobilières. D'autre part, les représentants de l'administration des Finances estimaient que le projet de l'Université était quelque peu prématuré, aucun crédit n'étant alors ouvert au budget, permettant de le subventionner.

D'ores et déjà un apport financier devenait urgent pour la poursuite des acquisitions et des études techniques. Les nombreuses enquêtes et démarches effectuées par le Doyen Châtelet devaient aboutir à l'insertion dans la loi de Finances de 1953 d'un crédit de 12 milliards 300 millions, pour la reconstruction de la Faculté des Sciences.

Ainsi les crédits sont à pied d'œuvre, mais déjà il ne peut plus être question de relancer le projet de Bagneux-Bourg-la-Reine. Le Comité d'aménagement de la région parisienne donnait son accord de principe à une réservation de surfaces au profit de la Faculté. Mais en même temps la société des H.L.M. se voyait octroyer toute la zone saine des terrains, la plupart des parcelles réservées à l'Université se trouvant situées sur des carrières de gypse et assez impropres à la construction. Le projet de Bagneux-Bourg-la-Reine, véritable peau de chagrin, avait perdu l'intérêt qu'il paraissait présenter, l'édification d'un centre universitaire à proximité des hideuses constructions H. L. M. apparut au Doyen comme un non-sens.

Mais l'existence de crédits substantiels et les études et enquêtes préliminaires du Doyen Châtelet devaient permettre au Doyen Joseph Pérès, lorsqu'il prit la relève en 1954, de mener à bien les premières réalisations d'Orsay et de la Halle aux Vins.

* * *

Pour situer l'action du Doyen Châtelet dans la recherche des moyens matériels, il faut se souvenir des trésors d'imagination déployés par lui à chaque rentrée universitaire, à chaque période d'examens, pour tenter d'absorber le trop-plein des étudiants de 1^{er} cycle, et même de second cycle (certificats à gros effectifs). Les locaux ne permettaient absolument pas d'envisager les dédoublements qui eussent maintenu les sections dans une norme raisonnable. Des travaux pratiques de fortune sont organisés au laboratoire d'Anatomie de la Sorbonne, à l'École supérieure de Chimie, rue Pierre-Curie. Les locaux d'une cantine prêtée par le Muséum sont hâtivement aménagés en salles de travaux pratiques. La mise à la disposition du Doyen par l'Université d'un sous-sol obscur et tortueux, à la maison des examens (rue de l'Abbé-de-l'Épée), solution qui, en d'autres temps, eût paru absurde, fut considérée comme providentielle. Dans les combles du même bâtiment furent installés de façon précaire des travaux pratiques

de Physique M.C.P. Ces détails sont donnés pour illustrer le rôle difficile du Doyen dans cette période de transition où la valeur même de l'enseignement risquait toujours d'être remise en cause, malgré les efforts et le dévouement de tous.

Si le Doyen Châtelet eut surtout l'ingrat privilège en ouvrant les voies de l'avenir, de subir dans le présent l'assaut des doléances, son décanat n'en fut pas moins marqué par de précieuses améliorations. Beaucoup de jeunes maîtres, jusqu'alors dépourvus, lui doivent de posséder un laboratoire modeste dans ses dimensions, mais accueillant et bien outillé. Toute construction à partir du sol étant impossible, nombre de toits et terrasses de la Sorbonne, de la rue Cuvier et du groupe Pierre-Curie se virent coiffer de constructions légères pouvant abriter d'importants éléments de recherche.

En dehors de ces verrues plus ou moins discrètes, surgies un peu partout, la Faculté doit au Doyen Châtelet quelques belles réalisations. La mise en œuvre d'un très important projet d'agrandissement par surélévation pour l'Institut des Mathématiques (Henri Poincaré) fournit aux jeunes collègues de M. le Doyen Châtelet un Centre d'études parfaitement adapté à la recherche mathématique.

Ne pouvant espérer se développer avant longtemps, la plupart des laboratoires et services obtinrent du Doyen les moyens financiers nécessaires à leur dépoussiérage, à leur modernisation. Quelques-uns bénéficièrent d'améliorations plus substantielles, comme l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie, les laboratoires des Recherches Physiques, de Physique Générale, de Chimie Minérale, etc.

La très belle transformation du laboratoire de Chimie Biologique, boulevard Raspail, ne fit que mettre en évidence les insuffisances de la plupart des autres services : la Faculté dispose au moins d'une unité type de recherche active où elle peut se risquer sans honte à inviter des savants du monde entier. Le laboratoire d'Evolution des Etres Organisés, situé aussi boulevard Raspail, fut doté d'un service d'élevages construit en surélévation.

En dehors de Paris, la Faculté est redevable au Doyen Châtelet de l'acquisition du domaine du Bourg des Eyzies (Dordogne) pour la chaire d'Evolution des Etres Organisés, de la transformation du laboratoire d'Avon-Fontainebleau pour la Biologie Végétale, de l'aménagement de la station du "Val Joyeux" (Seine-et-Oise) pour la Physique de l'Atmosphère, ainsi que du développement des stations biologiques de Roscoff, Banyuls et Villefranche-sur-Mer. Grâce à lui, le laboratoire Arago sera, désormais, doté d'un beau navire de recherches "Professeur Lacaze-Duthiers", lancé en avril 1951.

*
* *

D'autres diront l'activité du Doyen dans de nombreux domaines où, en dehors de la Faculté, sa compétence est constamment requise. Malgré un emploi du temps terriblement resserré, il est partout assidu. Quand il ne peut faire mieux, il s'arrange toujours pour paraître au moment le plus opportun et son imagination féconde lui permet d'apaiser un conflit, d'élever un débat, d'emporter une décision. Cette vocation de médiateur s'exercera avec bonheur aux réunions des commissions spécialisées, à l'Assemblée et au Conseil de la Faculté, au Conseil de l'Université, au Conseil de l'Enseignement supérieur, à la Section permanente de ce conseil, au Comité Consultatif des Universités.

De même qu'il s'est constamment informé des besoins en crédits et en locaux de ses collègues, le Doyen les consulte en toute occasion, en particulier lorsqu'il s'agit de défendre la valeur des titres, les intérêts de l'enseignement et de la recherche ou les prérogatives traditionnelles de l'Université. Il tient à ce que, d'une manière ou d'une autre, chacun ait sa part dans l'œuvre commune; il sait que nul ne peut prendre intérêt à un progrès quelconque s'il n'y est pas au moins associé. Aussi les séances de l'Assemblée et du Conseil, précédées de Commissions restreintes, sont-elles plus fréquentes.

Les réunions répétées qu'il suscite, avec ses collègues, doyens de province, offrent l'avantage d'une action concertée, chaque fois que celle-ci s'avère nécessaire.

Le prestige du Doyen Châtelet et ses dons d'organisateur et d'arbitre le font désigner en 1949, puis en 1952, comme président de la Commission électorale du Centre National de la Recherche Scientifique. En 1950, il avait été nommé membre du directoire et du Conseil d'administration du C. N. R. S.

Ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec M. Châtelet, durant sa belle carrière aux aspects si divers, ont l'impression de trahir sa mémoire en se livrant au hasard du souvenir à une sèche énumération des petites et grandes réussites auxquelles son nom demeure attaché. Le Doyen voulut développer les enseignements en fonction de l'expansion scientifique. L'organisation de cours témoins très variés (cours complémentaires, cours libres), correspondant aux nouvelles orientations du progrès scientifique, bientôt fréquentés par un public assidu, lui permet, après une large consultation de ses collègues, de fixer l'ordre d'urgence des créations à prévoir.

Un premier train de créations de maîtrises de conférences, de chefferies de travaux et postes d'assistants, de personnel technique et de service devait permettre, dès 1953, de satisfaire aux besoins les plus urgents.

M. Châtelet eut aussi le souci d'améliorer la situation matérielle et morale de ses jeunes collègues, et s'efforça de les décharger des tâches administratives envahissantes, en affectant à leur service des collaborateurs techniques rétribués sur les crédits de fonctionnement. Il les dispensa de paraître aux jurys de baccalauréat qui furent désormais présidés par les chefs de travaux et assistants docteurs.

Il intervint aussi dans l'élaboration de plusieurs statuts en préparation intéressant les diverses catégories de personnel. De nouvelles prérogatives attachées au titre de maître de conférences adjoint lui rendirent un prestige qu'il avait quelque peu perdu. Le statut des chefs de travaux vit enfin le jour après de laborieuses discussions. Le statut du personnel technique tarde à paraître : le Doyen intervient efficacement.

*
* *

Hormis une importante mission au Viet-nam, qui lui permit de conclure d'utiles accords culturels et sa participation aux travaux de la commission administrative de "Jungfrauoch", le Doyen Châtelet ne devait guère s'éloigner de Paris, durant son décanat, car ses tâches l'accaparaient entièrement. Mais il n'en donna pas moins une impulsion extraordinaire aux relations culturelles avec les universités et grands établissements étrangers.

Sa désignation comme président de la Commission de la Jeunesse au Conseil National de l'U.N.E.S.C.O. et comme membre de la Commission de l'enseignement de ce conseil, ne put que fortifier son influence dans le domaine des échanges culturels.

Les invitations de professeurs, de conférenciers et aussi d'étudiants et de chercheurs étrangers se multiplièrent. La participation de la Faculté aux congrès, colloques et séminaires internationaux s'intensifia.

Les diverses ressources offertes par les décisions de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires, au titre de la loi Fullbright, furent exploitées très heureusement. Les accords culturels conclus avec les pays voisins (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, etc.) reçurent aussi leur plein effet.

*
* *

En 1950, le Doyen Châtelet était nommé président de la Commission interministérielle d'étude des programmes d'entrée aux grandes écoles scientifiques et de la propédeutique des Facultés des Sciences.

De même qu'il a toujours souhaité un enseignement secondaire faisant appel à la culture et à l'intelligence, plutôt qu'à la mémoire et à l'acquisition d'une connaissance figée, le Doyen croit au risque de stérilisation intellectuelle que représentent pour beaucoup de jeunes cerveaux les programmes trop surchargés, épuisants, des classes de concours aux grandes écoles. Il a paru souvent opportun d'harmoniser les programmes, sinon de fondre la propédeutique des Facultés des Sciences et les classes de préparation aux grandes écoles.

*
* *

Le Doyen demanda à ses collègues de toutes les disciplines de se concerter pour la mise à jour des programmes de licence, dont beaucoup comportaient des parties surannées et souvent aussi de sérieuses lacunes. D'importants remaniements furent proposés et approuvés par l'Assemblée et par la section permanente de l'Enseignement supérieur. Secondé par la plupart de ses collègues, et en particulier par le professeur Lutaud, dont l'intransigeance à cet égard fut souvent salutaire, le Doyen s'attacha beaucoup à la défense des titres universitaires, spécialement du doctorat d'Etat dont il entendait sauvegarder le prestige.

M. Châtelet et ses collègues de la Faculté furent aussi à l'origine de la réglementation relative aux subventions de thèses destinées à couvrir tout ou partie des frais d'impression des meilleurs travaux de recherche.

L'ancien directeur de l'Enseignement secondaire ne devait voir que des avantages à la contribution de la Faculté dans la préparation du Certificat d'aptitude au professorat de l'Enseignement public du second degré (CAPES), en vue de laquelle des cours et des séances de travaux pratiques furent organisés, dans toute la mesure où la disponibilité des salles le permettait.

Bien avant l'organisation du 3^e cycle, dont la responsabilité devait incomber au

Doyen Pérès, de nombreuses mesures de modernisation des enseignements furent adoptées par l'Assemblée des professeurs et défendues par le Doyen Châtelet devant le Conseil de l'Enseignement supérieur. Certains enseignements devenus bien trop vastes devaient éclater peu à peu.

Parmi les enseignements complémentaires organisés par le Doyen, et dont le succès fut spectaculaire, il faut citer les cours des Méthodes mathématiques de la Physique, animés alors par le professeur Lichnerowicz, où se pressèrent nombreux des étudiants de Mathématiques appliquées et de Physique. Cet enseignement est devenu aujourd'hui fondamental.

Le Doyen appuya fortement et fit aboutir les propositions du professeur Barrabé et de ses collègues tendant à la création d'un diplôme de géologue prospecteur avec option métallogénie et minéralogie et option hydrogéologie. La possession de ce diplôme devait offrir de très intéressants débouchés.

*
* *

Sous le décanat de M. Châtelet, les étudiants furent de plus en plus mêlés à la vie administrative de la Faculté. Le Doyen tint à assurer des contacts permanents et cordiaux avec les Associations d'étudiants ou d'anciens élèves, en particulier avec les groupes d'études de la Faculté, dont il encouragea les initiatives souvent heureuses, et avec le bureau de l'Association corporative de ces groupes.

Malgré la crise des locaux, sur laquelle il nous faut toujours revenir, le Doyen s'efforça d'améliorer les conditions matérielles et morales des étudiants, en les dotant de salles d'étude et de réunion aussi décentes et outillées que possible. Des subsides furent accordés à la "Corpo", rendant plus efficiente son organisation de documentation et de prêt de livres.

Le centre de polycopiage des cours, né de l'étroite collaboration des étudiants, des professeurs et du doyen, fut doté grâce à lui d'un matériel moderne et efficace; si son existence porta ombrage à quelques officines de vente au prix fort, il rendit bien vite d'immenses services.

Le Doyen se montra favorable à l'organisation de circuits aériens commentés pour les étudiants de géologie et de géographie physique et participa lui-même à plusieurs survols des régions étudiées.

Il intervint efficacement auprès de l'autorité militaire pour une application libérale des sursis et obtint la promesse que les meilleurs étudiants de recherche recevraient dans toute la mesure du possible, au moment de leur appel sous les drapeaux, une affectation dans les services de recherche de l'Armée.

Dans les périodes troublées ou aux heures de fièvre revendicative, il advint souvent que des étudiants soient retenus dans les commissariats voisins; le Doyen s'entremet toujours avec succès.

M. Châtelet se montrait d'une indulgence d'apparence coupable; il ne faisait aucun reproche, le contrevenant était accueilli avec une certaine gravité bienveillante

qui le mettait mal à l'aise. On le traitait en homme, on sollicitait ses avis, on lui faisait part des problèmes de la Faculté, on l'obligeait à se prendre au sérieux. La méthode était excellente. Je n'ai jamais vu de récidiviste.

Si l'on évoque son rôle d'administrateur on pense aux simplifications des formalités d'inscription qu'il s'efforça de réaliser et à ses interventions opportunes pour le paiement plus rapide des bourses d'enseignement supérieur. Malheureusement la pauvreté en personnel administratif et l'exiguité du secrétariat gênèrent beaucoup son action. Le service des inscriptions aux certificats de premier cycle fut rattaché au secrétariat du P.C.B. et développé en conséquence, mais hélas ! — toujours le drame des locaux — dans des conditions insuffisantes.

* * *

En novembre 1953, M. le Doyen Châtelet, devenu septuagénaire, mais pouvant, du fait de sa situation de famille, demeurer en fonctions au moins une année encore, envisage de prendre une retraite éminemment méritée. Un généreux scrupule l'incline cependant à différer momentanément la date à laquelle il renoncera définitivement aux fonctions de professeur et de doyen. La rentrée scolaire 1953-54, dont il eût pu confier le soin à son successeur, fut hérissée de difficultés, par lui habilement surmontées, et c'est d'un cœur plus libre, sinon plus léger, qu'il annonça sa ferme résolution de nous quitter le 1^{er} janvier 1954.

Le Doyen Châtelet, qui avait fait aboutir tant de choses, planté tant de jalons et semé tant de bon grain, croyait le moment venu de laisser à d'autres le soin de continuer son œuvre, et de faire front aux nouveaux problèmes qui ne manqueraient pas de surgir.

D'affectueuses pressions furent alors tentées. Au nom de tous les collègues et collaborateurs de M. Châtelet, MM. Robert Lévy et Joseph Pérès demandèrent à M. le ministre d'user de sa haute et amicale autorité pour convaincre le Doyen de revenir sur sa décision.

« Nous tenons, écrivent-ils, à vous dire quelle haute estime, quelle véritable affection le corps professoral de la Faculté ressent pour M. Châtelet, à ces sentiments que tous partagent s'ajoute une profonde reconnaissance pour les services éminents qu'il a rendus à la Faculté dans une période particulièrement difficile. »

M. le recteur Sarrailh et M. le directeur général de l'Enseignement supérieur exprimèrent aussi le désir que le ministre ne prenne une décision irrévocable qu'après avoir reçu M. le Doyen Châtelet.

Ces tentatives furent vaines : le 22 décembre 1953, le président André Marie, ministre de l'Education Nationale, écrivait au Doyen Châtelet : « Vous avez résisté aux affectueuses sollicitations de vos professeurs, de vos amis, de M. le directeur général de l'Enseignement supérieur et de moi-même, unanimes pour vous engager à conserver plus longtemps à l'Université de Paris votre intelligente et dynamique collaboration, je ne puis que m'incliner devant votre décision. Je ne saurais le faire cependant sans vous dire toute la reconnaissance que l'Education Nationale doit à l'un de ses plus brillants représentants qui, au cours d'une longue carrière consacrée

au bien public, a dans tous les secteurs de l'Education Nationale laissé la marque de ses talents et de son dévouement. Nul plus que vous, Monsieur le Doyen, n'a accompli au sein de l'Education Nationale une œuvre plus profonde et plus variée. Votre départ sera ressenti comme une perte par tous ceux, vos chefs, vos collaborateurs et vos amis, qui ont travaillé avec vous pour faire de l'Université française une institution qui réponde à l'attente du pays. »

*
* *

Les trop courtes années de retraite du Doyen Châtelet furent riches d'activité et de dévouement à la chose publique. L'ardeur qu'il vouait depuis si longtemps à la formation et à la promotion des jeunes, ne pouvait se ralentir. Son érudition, sa mémoire étonnante, son expérience aux ressources si diverses, furent encore bien souvent mises à contribution.

Il fut d'abord, pour son successeur, le Doyen Joseph Pérès, l'ami et le conseiller sûr grâce auquel aucune solution de continuité ne devait venir ralentir le succès de l'œuvre commune.

Peu avant l'expiration de son décanat, le Doyen Châtelet avait été désigné comme vice-président de la Commission de la Recherche scientifique et technique, puis comme président de la deuxième sous-commission de cette haute instance.

Le professeur Henri Laugier pourra dire, lorsque prendront fin les travaux de cet organisme qu'il présidait : « C'est la première fois dans l'Histoire qu'une commission aussi étendue et composée de personnalités aussi exceptionnelles par leur compétence et leur autorité, a consacré autant d'activité et de temps à l'étude des besoins et de l'organisation de la recherche scientifique ».

M. Châtelet y jouera un rôle prépondérant. Tous les problèmes touchant au recrutement, à la formation et à la condition matérielle et morale des chercheurs, y seront examinés avec une attention extrême.

Dans une étude postérieure qu'il consacre à la formation des chercheurs, M. Châtelet note qu'« on prépare depuis longtemps en France des chercheurs, des professeurs, des ingénieurs, des praticiens pour toutes les branches de la Science et de la Technique, par une formation générale qui ne les oriente pas de façon stricte et méthodique en vue d'applications déterminées, mais on constate aussi une certaine tendance à prolonger la formation générale par une spécialisation, aussi bien en vue de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée, ou simplement pour les besoins courants de l'Industrie et de l'Agriculture ».

La sous-commission présidée par M. Châtelet envisage les mesures pouvant conduire à l'organisation des enseignements de formation des chercheurs.

Le très intéressant rapport de MM. Coulomb et Navarre, présenté par M. Châtelet, proposera l'organisation en France d'un troisième cycle d'enseignement supérieur, qui correspondrait à une initiation à la recherche, préalable à la présentation de la thèse de doctorat d'Etat. Il assurerait une spécialisation scientifique et technique dans toute

discipline comportant des Chaires éminemment spécialisées et dotées de laboratoires suffisamment actifs.

Pour chaque spécialisation un centre serait créé à Paris, un autre centre dans une autre Faculté. L'enseignement de troisième cycle serait réparti en deux étapes d'une année chacune, la première étant l'étape de spécialisation et d'initiation au travail personnel, la seconde constituée par le travail personnel proprement dit.

Peu avant sa mort, M. Châtelet publiait dans « La Documentation Française » (notes et études documentaires) un important et précieux travail sur la France devant les problèmes de la science. Trois fascicules furent consacrés à cette étude : le premier à une sorte d'inventaire des données actuelles dans le domaine scientifique (juin 1959), le deuxième à l'enseignement supérieur, à la formation des maîtres et des chercheurs, aux institutions scientifiques (octobre 1959), le troisième à l'organisation et aux structures de la recherche (mai 1960). Ses avis sont partout recherchés, il assurera jusqu'à la fin de sa vie d'excellentes liaisons avec les grands organismes de recherche et de formation, parmi lesquels il faut citer l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de Saclay où divers enseignements de 3^e cycle seront bientôt organisés en collaboration avec les Facultés des Sciences.

*
* *

Le 2 juillet 1960, un cortège immense et silencieux accompagne le Doyen Châtelet.

« Au cimetière du Montparnasse,
« Parmi la foule de ses morts
« Que le temps inflexible entasse... »

Cette fin si brusque nous a douloureusement surpris, car il personnifiait pour nous la vie constructive et ardente.

Si tous ceux qu'il avait formés, aidés, conseillés, secourus, avaient pu être présents, la foule serait devenue multitude.

Il repose non loin d'un autre grand Universitaire, son ami le recteur Gustave Roussy.

Devant le cercueil où brillait, parmi de nombreux Ordres, la plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur, en termes élevés, remplis d'émotion, le Doyen Pérès, qui devait bien peu lui survivre, retraça la carrière du grand disparu. « Son œuvre, conclut-il, est pour moi et elle sera pour les doyens de l'avenir, un grand exemple et un modèle ».

Au Conseil de l'Université, dont le Doyen Châtelet était vice-président, le recteur

Sarrailh rendit un ultime hommage à l'Universitaire, à l'administrateur incomparable, à l'esprit généreux, dont l'attachement à la jeunesse était proverbial et qui sut donner l'impulsion initiale au développement exponentiel de la Faculté des Sciences de Paris.

CHARLES MONIER

*Inspecteur général
des Services administratifs du Ministère
de l'Éducation Nationale,*

*Ancien Secrétaire général
de la Faculté des Sciences de Paris.*

Mars 1963



ALBERT CHATELET A L'UNION RATIONALISTE

*

Le Doyen Châtelet a pris, en juillet 1955, la présidence de l'Union rationaliste, succédant à Henri Roger, Paul Langevin, Frédéric Joliot, et à Prosper Alfaric qui venait de mourir.

Son prestige scientifique, son dévouement à la laïcité et à la pensée scientifique, son expérience de la haute administration et sa connaissance des hommes ont fait merveille dans cette fonction dont il a assuré avec ponctualité et bonne grâce toutes les charges, jusqu'à son dernier jour.

Dès le 25 octobre 1955, il présidait à la Sorbonne la conférence d'Albert Bayet : *L'École laïque est en péril !* Il citait l'allocution qu'il avait prononcée, en 1931, à Lille, en recevant un des grands Commis du ministère de l'Instruction publique, et témoignait par là de la persévérance de son action en faveur de l'école publique :

« La véritable richesse d'un pays, c'est sans doute le travail et l'énergie des hommes; c'est l'outillage qu'on prépare pour les générations futures, ce sont les armes dont on munit les adolescents pour le travail pacifique de demain. C'est la valeur de ses enfants. »

Jetant un coup d'œil sur l'œuvre entreprise, sur la joie éphémère des tentatives du ministre Jean Zay, ce grand éducateur avait une pensée désenchantée :

« Les initiatives généreuses de la Libération sont restées lettre morte ou sont abandonnées, faute d'argent, a-t-on dit, permettez-moi de croire, faute de volonté. » (Cahier rationaliste N° 151).

Mais ce désenchantement n'altérait pas son optimisme, et stimulait sa combativité. Il se montrait par là le digne successeur de Paul Langevin, dont il se déclarait l'élève dans ses allocutions du Panthéon (18 décembre 1955, Cahier N° 152) et de la Sorbonne (19 décembre 1956, Cahier N° 161).

Albert Châtelet aimait rendre hommage à ceux qu'il avait aimés et admirés. On ne peut relire sans émotion les pages qu'il a consacrées à Einstein (introduction aux conférences de Schatzman et J.-P. Vigier, Cahier N° 150, reproduit dans le Cahier commémoratif N° 200), à Irène Joliot-Curie (Courrier rationaliste, avril 1956), à Etienne Rabaud (Cahier N° 160), à Frédéric Joliot (Courrier, septembre 1958). Plus émouvantes encore sont les paroles d'admiration et de fidélité par lesquelles il a salué son maître, notre vénéré président d'Honneur, Jacques Hadamard, pour son 90^e anniversaire (Courrier, juin 1957).

Le Doyen Châtelet a encore assuré les émissions mensuelles de l'Union rationaliste, à la radio, sur *Jean Macé et l'enseignement primaire*, le 27 mai 1956, et sur *Les chemins de la science*, le 29 décembre 1958, et il a consacré une conférence à *Evariste Galois* dont

il admirait le précoce génie mathématique et la brève destinée de républicain intransigeant (Cahier N° 180).

Il serait impossible de rappeler tout ce que l'Union rationaliste doit encore à son président Châtelet. Mais on serait inexcusable de ne pas mentionner l'attention et le souci d'efficacité qu'il a apportés à l'organisation de notre participation à l'Exposition Universelle de Bruxelles, en 1958.

Le dernier acte public du Doyen Châtelet fut de présider une conférence de Jean Orcel sur *Les météorites, messagères de l'espace*, le 14 mai 1960, comme le rappelle Orcel dans un avant-propos destiné à honorer la mémoire de notre président (Cahier N° 195). Sa dernière lettre pour l'U.R., au milieu de juin 1960, fut pour pousser à la création de la section de Chartres, qui a connu un succès éclatant.

* * *

Mieux qu'un long article, les citations suivantes montreront le rôle joué et l'activité dépensée par le Doyen Châtelet à la présidence de l'Union rationaliste.

Le rapport d'activité pour l'Assemblée générale 1958 se terminait ainsi :

« Notre président, le Doyen Châtelet, conduit nos travaux avec une vigilance sans défaillance et une fermeté souriante dont chacun lui est profondément reconnaissant. Toujours sur la brèche, toujours prêt à répondre à tout appel, fût-ce dans un coin de province reculée, il est l'image même du dévouement, et d'un dévouement qui semble ne pas lui peser. Heureuse l'Union rationaliste qui mérite d'avoir un tel président ! » (Courrier, avril 1958, p. 77).

Deux ans plus tard, le 2 juillet 1960, nous lui appliquions la phrase par laquelle il avait évoqué le souvenir de René Maublanc : « Il haïssait tout ce qui se paye de mots, tout ce qui empêche de penser, tout ce qui permet de ne pas agir », et nous écrivions :

« Notre président, l'homme le plus éloigné qui se puisse imaginer de toute grandiloquence, qui s'effarouchait devant une démonstration personnelle tant soi peu appuyée, avait demandé que le rapport annuel présenté devant l'Assemblée générale comportât un hommage à nos disparus. Plein de vie et d'enthousiasme, il n'imaginait pas qu'aus sitôt après, c'est à sa propre mémoire que nous aurions à rendre hommage...

« Nous sommes trop endoloris encore pour pouvoir mesurer et décrire la personnalité de M. Albert Châtelet (1). Il nous faut continuer à travailler, privés du guide dont la liberté d'esprit n'était limitée que par son dévouement à l'intérêt général, du guide qui savait résoudre les problèmes en souriant, dans le respect des principes et dans le respect du prochain.

« L'élévation d'esprit de notre président était telle qu'il inspirait naturellement le respect, et qu'on était heureux d'éprouver du respect pour lui...

(1) Un hommage à *Albert Châtelet, mathématicien*, rédigé par son élève Georges Poitou, professeur à l'Université de Lille, a été publié dans le Courrier rationaliste, septembre 1960, p. 200.

« Tous ceux qui pouvaient se déplacer ont tenu à participer à la sobre cérémonie des obsèques, le 2 juillet, qui a rassemblé en grand nombre les universitaires les plus brillants, comme des gens très simples qui, eux aussi, et à juste titre, se sentaient concernés par ce décès.

« Certes, ce n'était pas un hommage solennel qui, en d'autres temps, aurait été rendu à Albert Châtelet. Nous n'en sommes que plus reconnaissants au Doyen Pérez, de la Faculté des Sciences de Paris, d'avoir retracé pour l'assistance ce que fut l'œuvre scientifique et administrative de celui que nous avons perdu (Courrier, août 1960, p. 166).

« D'ailleurs le caractère de cette cérémonie, intime en dépit de l'affluence, correspondait à un des aspects les plus attachants de la personnalité de notre président. Sa simplicité absolue, rebelle à la pompe comme à l'effacement, aurait été froissée par une manifestation à grand orchestre, à laquelle peut-être certains auraient participé "en service commandé". Elle aurait accepté, par contre, l'hommage discret du respect et de l'affection que chacun venait déposer, avec une fleur, au pied de son cercueil.

« Son dévouement au bien public, si dépourvu qu'il fût de toute emphase, aurait accepté que beaucoup se disent, comme ils le font en pleurant le sage disparu, que leur devoir, pour honorer sa mémoire, est de faire plus et mieux dans la voie qu'il leur traçait, et de continuer à agir, avec dignité et persévérance, en bons ouvriers du progrès humain.

« Promettons-nous, dans notre deuil, d'être fidèles à la mémoire du président Châtelet, en essayant de nous comporter d'une façon conforme à sa pensée et à son exemple, et en nous efforçant de porter toujours plus haut la *vertu* rationaliste. »

E. KAHANE



Paroles du doyen Châtelet

RÉPUBLIQUE ET JEUNESSE

(1946)

*

Après quatre ans d'occupation ennemie et de gouvernement personnel, malgré la diversité des opinions sur notre Constitution prochaine, une volonté quasi unanime de la Nation s'affirme : la France reste une République et doit être administrée par ses citoyens.

Sur les ruines matérielles et morales accumulées par l'affreuse tourmente, de premières reconstructions s'ébauchent qui seront l'œuvre des hommes d'aujourd'hui; elles ne sont que le prélude d'une vaste édification que devront réaliser et perfectionner sans relâche ceux qui ne sont encore maintenant que des adolescents ou des enfants. Pour cette jeunesse, qui est l'espoir des jours à venir, que doit faire la République, et, pour la République, que peut faire la jeunesse ?

Dans les premières années de son existence, la Troisième République a réalisé le vœu des constituants de 1789 et la tentative des conventionnels de 1792 : elle a établi une Instruction Nationale.

Elle a organisé, elle-même, ses écoles, ouvertes à tous, toujours plus accessibles et plus aimables; elle a poursuivi de toute sa volonté ce qui n'était d'abord qu'un rêve généreux; elle a tenté de permettre à toutes les intelligences, à toutes les sensibilités, à toutes les imaginations, de s'épanouir librement et complètement, pour la joie de chacun et pour le bien de tous.

Parce que notre patrie aime passionnément la liberté, elle avait voulu laisser libre le droit d'enseigner; mais elle avait non moins affirmé sa volonté de tolérance. Sur les bancs de ses écoles, dans ses collèges et ses cours publics, tous peuvent s'asseoir et se coudoyer, sans crainte d'être offensés dans leurs croyances. Le premier devoir des membres de l'enseignement public, le premier exemple qu'ils doivent donner à leurs élèves, c'est de n'imposer aucun dogme et de ne heurter aucune conscience.

Ainsi notre Enseignement National a plus fait pour notre unité que les guerres de nos aïeux, que les décrets de nos rois, que les vœux et les idéalismes de nos assemblées, peut-être plus que n'a fait notre patrimoine de gloires et de malheurs communs.

Du Nord au Midi, des Alpes aux Pyrénées, de la Bretagne à l'Alsace, les enfants de France parlent, lisent et écrivent la même langue. On leur enseigne une même morale de bon sens, un même libéralisme, un même patriotisme, un même esprit de fraternité... Par l'instruction des enfants du peuple, nous avons réalisé le décret de la Convention, qu'après des jours de crainte et de résistance, nous pouvons à nouveau redire avec fierté : la République Française est une et indivisible.

Mais l'école est un édifice en perpétuelle construction qui doit se modeler sur les

besoins changeants de notre Société, sur les progrès des techniques, sur les nécessités de la vie. Aux enfants qui sont dans les classes primaires, on apprend la lecture et l'écriture de notre langue, le passé et le présent de notre pays, les rudiments de calcul et de sciences qui sont indispensables dans la vie de ce siècle. Il faut leur apprendre aussi la santé, les recevoir dans des salles bien construites, où l'on respire bien, où l'on voit clair, où l'on travaille joyeusement. Il faut leur donner des habitudes d'hygiène, d'éducation du corps et des muscles, habitudes qu'ils apporteront dans leurs familles et qu'ils transmettront plus tard à leurs enfants. Il faut procurer au plus grand nombre la détente de vacances organisées, les semaines de vie au grand air que les privations de ces dernières années rendent plus nécessaires que jamais. Il faut donner aux débiles, aux attardés et aux malades, les soins spéciaux dont ils ont besoin, multiplier autour et loin des villes les écoles de plein air, les villages d'enfants, les préventoria qui éviteront les sanatoria et les hôpitaux. Nous sommes trop pauvres en enfants pour avoir le droit de sacrifier une seule santé ou une seule intelligence.

Il faut compléter la pédagogie de l'enseignement par une pédagogie du jeu et faire que toutes deux soient inséparables de la pédagogie de l'éducation, de la formation du caractère et de la conscience morale. Certes, l'enfant français est étroitement attaché à sa famille qui le soigne et l'élève jalousement. Mais il y est, hélas! trop souvent seul; il faut lui donner l'occasion de travailler, de jouer et de vivre avec d'autres enfants; il faut l'habituer à substituer l'effort et la joie collectifs à l'effort et la joie individuels.

La République doit apprendre aux jeunes, dès leur plus jeune âge, que les trois mots de sa devise ne peuvent se séparer et sont la base de toute instruction et de toute éducation.

LIBERTÉ : car n'est vraiment libre que celui qui sait; qui par la culture de son intelligence et par la valeur de ses connaissances peut penser et juger librement.

ÉGALITÉ : car si la naissance, la fortune et les hasards créent des inégalités entre les enfants, le travail, l'intelligence et le savoir acquis au prix de ce travail et de cette intelligence suppriment ou changent ces inégalités quand les enfants deviennent des hommes.

FRATERNITÉ : car la camaraderie de l'étude, du jeu ou du sport, qui supprime les distances sociales, prépare pour l'avenir l'amitié des hommes.

Au-delà de l'Ecole primaire qui a déjà été prolongée et qu'il faudra sans doute prolonger encore, des privilégiés, encore trop peu nombreux peut-être, suivent un enseignement de culture. Des controverses s'élèvent autour de cet enseignement : français sans latin ou latin pour le français; mathématiques pour la logique ou pour l'application; sciences par l'observation ou par le systématique; enseignement expérimental ou enseignement doctrinal; langue vivante ou civilisation; sociologie ou morale...; de multiples disciplines concurrentes se disputent les cerveaux de nos lycéens et de nos normaliens. Des dosages d'horaires, des combinaisons savantes de coefficients substituent parfois une médiocre uniformité de savoir à une réelle valeur spécialisée. Mais quels que soient les résultats passagers de ces controverses, une nécessité urgente les domine, nécessité pour les adolescents comme pour les enfants

des Ecoles primaires d'une éducation physique et morale, nécessité d'acquérir le sens de la collectivité, l'habitude du travail, de la joie et de la vie en commun; communauté des élèves d'une même école sans doute, mais communauté aussi avec ceux qui sont dans d'autres écoles ou qui ne sont plus dans aucune école.

Un problème plus urgent presse notre République qui n'a encore tenté que de le résoudre timidement. Elle doit s'occuper de la multitude des enfants qui sortent de l'Ecole primaire sans vocation, sans ressources et souvent sans guide. Il faut les orienter, leur apprendre à se connaître eux-mêmes, à se choisir un métier conforme à leurs goûts, à leurs aptitudes physiques, intellectuelles et morales. Il faut dégager parmi eux les intelligences et les valeurs exceptionnelles qui sont encore restées perdues dans la masse. Il faut cultiver les autres pour en faire des ouvriers mieux adaptés aux perfectionnements de leurs outils, plus aptes à comprendre la gestion de l'entreprise qui les utilise, des cultivateurs qui aimeront mieux la terre parce qu'ils la connaîtront mieux et sauront mieux en tirer profit; des ménagères qui sauront à moindre frais rendre l'intérieur familial plus familial et plus gai; des citoyens et des citoyennes qui ne seront plus étrangers aux problèmes économiques ou politiques de la ville, du pays et du monde; des hommes et des femmes dont le goût sera plus sûr, qui connaîtront mieux l'Art, le Théâtre, la Littérature, la Musique, la Science, tout ce qui rend la vie plus noble et plus belle.

Pour cette instruction et pour cette éducation de l'adolescence, il faut créer et multiplier des foyers ruraux et citadins proches des écoles, mais non moins proches des champs ou des ateliers. Ces foyers doivent comprendre, comme l'a dit leur animateur André Philip, des bibliothèques, des salles de jeux et de spectacles, des services d'hygiène, peut-être aussi de médecine et de restaurant. Ils devront en outre s'annexer un champ d'expérience ou un atelier modèle, car il ne doit pas y avoir opposition entre le travail et le repos; la joie de vivre doit être la même dans la besogne journalière et dans la recherche de la culture, de la beauté ou du délassement. Il faut encore que ces foyers soient des lieux d'accueil et de rencontre où puissent se voir, se connaître et s'estimer les jeunes gens de toutes provenances, de tous milieux, de tous métiers et de toutes éducations.

L'un des plus impérieux devoirs de la République envers la Jeunesse est de collaborer de toutes ses forces à la création de telles maisons de jeunes, en les faisant toutefois se développer dans la liberté, ainsi que dans la diversité de l'autonomie qu'exigent les différences des besoins et des milieux.

Ce que les jeunes peuvent faire pour la République, c'est de se préparer par la gestion de leurs maisons à la gestion de la cité et de la nation, qu'ils devront assurer quand ils seront devenus des hommes; c'est d'y apprendre à respecter et, mieux, à comprendre les tendances, les opinions et les intérêts des autres et faire que de ces tendances, de ces opinions et de ces intérêts se dégage un idéal commun.

La liberté, l'égalité et la fraternité seront dans la République française de demain ce qu'elles auront été dans la République des jeunes d'aujourd'hui.

ALLOCUTION PRONONCÉE AU PÈRE-LACHAISE

LE 30 MAI 1957

*

Dans cette manifestation de souvenir, le silence ne serait-il pas la meilleure des éloquences ? Ne suffirait-il pas que, pendant quelques instants, ceux qui sont venus s'incliner devant ces tombes, en revoyant la figure du collègue, du camarade, de l'ami, du parent disparu, évoquent la mémoire de ces trois jeunes hommes tombés, victimes de leurs convictions et de leur dévouement; qu'ils mesurent les espoirs qu'on était en droit de fonder sur eux, sur leur intelligence, sur leur travail, sur leur volonté, sur leur courage :

sur Jacques Solomon, venu de la médecine à la physique théorique, qui avait déjà apporté des solutions nouvelles et importantes à des problèmes controversés;

sur le philosophe Politzer, dont on savait la singulière profondeur de pensée et l'ardente humanité;

sur le germaniste Jacques Decour, qui connaissait peut-être trop la volonté destructrice de l'occupant.

Ne suffirait-il pas de joindre à leur souvenir le souvenir des martyrs de l'Enseignement et de l'Université ? En écrivant ces mots, ce sont, hélas ! des noms nombreux qui viennent à ma pensée : instituteurs, professeurs, savants, tués au combat, mais aussi emprisonnés, torturés, déportés, condamnés à la mort lente, exécutés sans jugement et sans raison, anéantis anonymement et, trop souvent, par un raffinement de cruauté, témoins impuissants du martyr de leurs proches.

En songeant à tous ceux-là, et devant ces tombes, que dire qui n'ait déjà été dit ? Quelles affirmations apporter dont ne soient déjà convaincus ceux qui m'écoutent ? Quelle leçon tirer de cette histoire récente, de ces atrocités qu'on aurait voulu croire à jamais disparues; quelle leçon qui n'ait pas été évidente pour tous ?

Pourtant, peut-être est-il bon de redire ce qui a été dit, de rappeler les affirmations qui avaient été proclamées, les promesses qui avaient été faites, les réalisations qui avaient été commencées.

En essayant d'acheter des consciences et des complicités, en exécutant sans jugement des prévenus, en essayant d'arracher par la torture des apparences d'aveux, en masquant des otages et des populations sans défense, les policiers et les chefs de l'armée occupante espéraient sans doute mettre fin à la lutte clandestine et anéantir ce qu'ils appelaient une rébellion. Ils ne parvenaient qu'à grossir les rangs de ceux qui luttèrent, pour leur pays et pour la liberté, et qu'à organiser plus sûrement leur jonction avec les combattants de l'extérieur.

Ainsi, la force aveugle et brutale ne peut avoir qu'un succès provisoire et n'assurer qu'un pouvoir éphémère; elle ne peut pas anéantir ce qui est le droit et la justice. Lentement parfois, sûrement toujours, elle doit céder devant la révolte de la conscience humaine.

Cette révolte avait été grande au lendemain des atrocités de la guerre et de l'occupation de notre territoire. Pour la première fois peut-être, une unanimité de Nations déclarait qu'il est d'odieuses responsabilités que ne peuvent justifier ni l'uniforme, ni l'obéissance passive, ni la défense d'un pays; elle déclarait qu'aucun pardon ne peut être accordé aux destructions méthodiques, aux déportations massives, aux exterminations organisées. Le crime de génocide entrainait dans la langue française et était mis au ban du monde civilisé. Un tribunal international avait, longuement et loyalement, cherché à distinguer ce qui était combat partiellement légitime d'une nation en guerre, et ce qui était crime contre l'humanité.

Le monde semble se diviser à nouveau, dans un oubli des atrocités qu'il avait condamnées; nous assistons à d'étranges pardons; des mesures de force se multiplient; à la violence s'oppose la violence; à la menace répond la menace. Des gouvernements de grandes nations s'obstinent à forger les terribles armes qui détruiraient totalement des villes et des provinces en y exterminant indifféremment tous les êtres vivants. L'honneur d'une nation ne serait-il pas d'être la première à abandonner, sans d'incompréhensibles marchandages, toute expérience qui semble préparer de nouvelles et hideuses atrocités ?

Il faut que, sans relâche, s'élève la voix, qui deviendra unanime, de la raison et de la conscience humaine.

Les éducateurs ont le devoir d'affirmer le droit à l'avenir et le droit à la vie de la jeunesse dont ils ont la charge.

Les savants doivent affirmer que les conquêtes de la Science ne sauraient être le patrimoine d'un seul pays et qu'un gouvernement n'a pas le droit de s'en emparer exclusivement pour s'assurer une domination, qui ne saurait d'ailleurs qu'être apparente et provisoire.

Au-dessus des frontières, malgré les barrières créées artificiellement entre les nations et les peuples, malgré les luttes provisoires, la Science unit ceux qui la servent; elle les unit pour éviter, un jour, que nous voulons croire proche, les combats fratricides et criminels; elle les unit pour le seul combat que devraient connaître les hommes, le combat contre les fléaux naturels, le combat pour un meilleur avenir, le combat pour la Paix et la joie de vivre.



SONOVISION-IMPRIMERIE



104, Rue Castagnary

PARIS-XV * LEC 77-86

Zentralbibliothek Zürich



ZM03412771

